

Filière laitière au Cameroun

Etude réalisée en 2006 par l'ACDIC (Cameroun)

Juin 2006



Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne et du ministère français des Affaires étrangères. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du collectif ALIMENTTERRE et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne ou du ministère français des Affaires étrangères.

Table des matières

INTRODUCTION.....	6
BREVE PRESENTATION DU CONTEXTE.....	6
OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	7
PRESENTATION DE L'ÉTUDE	7
DEMARCHE METHODOLOGIQUE	8
 CHAPITRE 1: ANALYSE DE LA PRODUCTION DE LAIT.....	 9
1.1.IMPORTANCE ECONOMIQUE DE LA PRODUCTION LAITIERE.....	9
1.2.UNE PRODUCTION LAITIERE FAIBLE	10
1.3.LES ZONES DE PRODUCTION	10
1.4.LES SYSTEMES D'ELEVAGE.....	11
1.5.FAIBLE PRODUCTION POUR UNE CONSOMMATION ABONDANTE	16
1.6.DES PRIX AUX PRODUCTEURS TRES VARIABLES.....	16
1.7.LES PRODUCTEURS	16
1.8.LE POTENTIEL DE PRODUCTION	17
1.9.LES CONTRAINTES A LA PRODUCTION.....	19
 CHAPITRE 2: LA TRANSFORMATION	 24
2.1.LES TYPES DE TRANSFORMATION	24
2.2.L'EXPERIENCE MALHEUREUSE DES GRANDES EXPLOITATIONS DE LAIT AU CAMEROUN	29
 CHAPITRE 3: ANALYSE DES IMPORTATIONS DE LAIT	 35
3.1.EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE LAIT AU CAMEROUN	35
3.2.IMPORTATIONS DE LAIT EN ZONE CEMAC	45
3.3.CONDITIONS D'IMPORTATION.....	47
3.4.LES CONSEQUENCES DES IMPORTATIONS	49
 CHAPITRE 4: LA CONSOMMATION	 52
4.1.REPARTITION DE LA CONSOMMATION PAR LIEU DE RESIDENCE	52
4.2.REPARTITION DE LA CONSOMMATION SELON LE NIVEAU DE VIE	53
4.3.LA CONSOMMATION SELON LES SAISONS.....	53
 CHAPITRE 5: LES POLITIQUES LAITIERES.....	 55
5.1.POLITIQUE LAITIERE INEXISTANTE AU CAMEROUN ET EN CEMAC	55
5.2.LES POLITIQUES INTERNATIONALES TRES PEU FAVORABLES	55
 CHAPITRE 6: RECOMMANDATIONS	 62
6.1.LA SUBVENTION DE LA PRODUCTION LAITIERE.....	62
6.2.LE CONTINGEMENT DE LAIT	62
6.3.LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION DE LAIT	63
6.4.LA BONNE GOUVERNANCE DE LA FILIERE	63

6.5.LA PRISE EN COMPTE DES EXIGENCES DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAITIERE DANS LA DEFINITION DES POLITIQUES DE COOPERATION ECONOMIQUE.	63
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	65
ANNEXES	66
ANNEXE 1 : QUELQUES DEFINITIONS	66
ANNEXE 2 : ARBRE A PROBLEMES DE LA FILIERE LAIT	68
ANNEXE 3 : REPARTITION DU CHEPTEL BOVIN	69

Liste des figures

Figure 1 : Répartition de la production de pots de yaourt 12,5cl par structures.....	29
Figure 2 : Répartition des importations au Cameroun par année	36
Figure 3 : Répartition des importations par type de lait et en quantité.....	37
Figure 4: Les dix premiers fournisseurs de lait au Cameroun en valeur	40
Figure 5: Les dix premiers fournisseurs de lait au Cameroun en quantité.	41
Figure 6 : Les dix premiers pays d'origine du lait au Cameroun en quantité.....	42
Figure 7 : Les dix premiers pays d'origine du lait au Cameroun en valeur	42
Figure 8 : Les dix premiers opérateurs importateurs de lait au Cameroun en quantité	44
Figure 9 : Les dix premiers opérateurs importateurs de lait au Cameroun en valeur	44
Figure 10 : Importation de lait en CEMAC par année en quantité	46
Figure 11 : Importation de lait et crème concentrée sucrée en CEMAC par pays et en valeur.	47
Figure 12 : Répartition des estimations de perte de recette fiscale par pays de la zone CEMAC en cas de signature d'un APE	60

Liste des Tableaux

Table 1 : Performance des races d'animaux utilisés pour la production de lait au Cameroun..	15
Table 2 : Les grandes zones agricoles : localisation et surfaces.	18
Table 3 : Quantité de lait livrée par les éleveurs à la laiterie entre 1992 et 1999.	31
Table 4 : Répartition du capital de la SOGELAIT.....	31
Table 5 : Importations de lait (toutes catégories confondues) par année de 1994 à 2005	35
Table 6 : Quantités importées au Cameroun par type de produit.....	37
Table 7 : Importations par type de produits en quantité, en valeur et par année.	38
Table 8 : Les dix premiers pays fournisseurs du lait vers le Cameroun.....	40
Table 9 : Les dix premiers pays exportateurs du lait vers le Cameroun.....	41
Table 10 : Les dix premiers importateurs de lait au Cameroun	43
Table 11 : Importations de lait et crème concentrée sucrée en CEMAC par année	45
Table 12 : Importations de lait et crème concentrée sucrée en CEMAC par pays	46
Table 13: Le tarif extérieur commun de la CEMAC.....	47
Table 14 : TEC appliqué en CEMAC sur le lait et produits laitiers.....	48
Table 15 : Les prix du lait et des produits laitiers importés.....	50
Table 16 : Consommation du lait selon la région.....	53

Table 17 : Estimation des pertes de recettes fiscales en cas de signature d'un APE CEMAC-UE60

Cette étude commandée par SOS Faim pour le compte du consortium ALIMENTERRE a été réalisée par l'ACDIC (Association citoyenne de défense des intérêts collectifs). Y ont contribué : Jacob KOTCHO BONGKWAHA, Séverin NGUEDJIO, Jean Charles TSOGNIA YANZEU pour la collecte le traitement et l'analyse des données, la recherche documentaire, les enquêtes de terrain et la rédaction. La coordination du travail a été assurée par Jacob KOTCHO.

Contact :

B.P 30989 Yaoundé / Cameroun

Tel : (237) 220 73 37, 941 40 96, 770 77 02 ; 7976218

Fax : (237) 220 73 37

E-mail : acdic@acdic.net

Site web : www.acdic.net

Photo sur la couverture : *Enfant peul, « éleveur » traditionnel, Quartier Bello Kossam, Ngaoundéré, Cameroun.*

Introduction

Brève présentation du contexte

Le Cameroun, Afrique en miniature, est le leader économique de la sous-région d'Afrique centrale. Avec seize millions d'habitants, ce pays représente à lui seul plus de la moitié de l'économie de la CEMAC¹. Sa population est majoritairement rurale et l'agriculture emploie environ 70% des actifs.

Les conditions agro-écologiques de ce pays sont très favorables à la production d'une variété étendue de produits agricoles, pastoraux et sylvicoles. L'agriculture et l'élevage constituent un secteur prioritaire en raison de leur contribution à la production des aliments nécessaires à la couverture des besoins des populations, la fourniture des emplois et la production des devises. Ils sont les premiers secteurs de l'économie camerounaise aussi bien en terme s d'actifs que de ressources générées. Avec près du tiers du PIB, l'agriculture représente en 2004, 32.58% de la contribution du secteur primaire au PIB, soit une baisse d'environ 48% par rapport à son niveau de 1990².

Pourtant, la production agricole du Cameroun décroît d'année en année depuis une vingtaine d'années environ. On assiste dans ce pays à la perte progressive de sa capacité à produire l'aliment nécessaire pour l'alimentation de ses populations. D'autant plus que la paupérisation aiguë des zones rurales a occasionné un exode massif des jeunes vers les centres urbains ; privant le pays de sa main d'œuvre agricole. Au fil des années, le pays est de plus en plus dépendant des importations de denrées alimentaires pour l'alimentation de ses populations. Les produits alimentaires de première nécessité (riz, oignon, tomate, sel, huile, lait, blé, sucre, etc.) sont massivement importés. Ces importations privent le pays de l'exploitation des opportunités de développement qu'offrent la production et la transformation des produits agricoles.

Face à cette situation, on assiste depuis quelques années à une mobilisation des acteurs de la société civile qui s'impliquent dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques. Ces acteurs fondent leurs actions sur les résultats des travaux reflétant la réalité du vécu quotidien des populations. La présente étude sur la filière laitière au Cameroun entre dans le cadre de la préparation d'une campagne pour la souveraineté alimentaire qui sera conduite aussi bien en Europe qu'en Afrique.

¹ Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale composée de six pays : Cameroun, Gabon, Congo Brazzaville, Tchad, RCA, Guinée Equatoriale.

² Source DSCN 1998. En 1990, l'agriculture représentait plus de 80% de la contribution du secteur primaire au PIB.

Objectifs de l'étude

La présente étude sur la filière laitière au Cameroun vise essentiellement à avoir une meilleure visibilité du secteur à travers le diagnostic de différents facteurs et indicateurs. L'étude vise également à :

- ☞ Présenter et analyser l'offre et la demande du produit lait au Cameroun ;
- ☞ Evaluer le potentiel de développement et les nouvelles perspectives d'investissement dans les différentes branches de la filière ;
- ☞ Faire une analyse de la production laitière camerounaise face à la concurrence de produits laitiers massivement importés ;
- ☞ Démontrer que des mesures de normalisation des effets de distorsion et des impacts de ces importations doivent être prises par les gouvernements des pays pauvres, le Cameroun et la sous-région CEEAC¹-CEMAC en particulier ;
- ☞ Déterminer les besoins spécifiques en matière d'assistance technique aux éleveurs.

Présentation de l'étude

L'étude comprend six parties. La première partie porte sur l'analyse de la production de lait au Cameroun. L'accent est alors mis sur la présentation de l'offre, le potentiel de la production laitière, la transformation et enfin les contraintes à la production. La deuxième partie examine l'activité de transformation de lait au Cameroun. La troisième partie est consacrée à l'analyse des importations de lait et des produits laitiers au Cameroun. Il s'agit de présenter la nature des produits importés, l'évolution des importations, l'origine des importations, les conditions d'importation, et enfin les conséquences des importations aussi bien sur la filière que sur l'économie et le social. L'analyse de la consommation nationale (les quantités et la distribution de la consommation) constitue la quatrième partie.

L'analyse des politiques au niveau national, régional et international permet, dans la cinquième partie, de placer la filière laitière et le secteur agricole du Cameroun et de la zone CEMAC dans l'environnement actuel marqué par des réformes libérales et d'apprécier leurs effets et les opportunités qu'elles offrent. Dans la dernière partie, des recommandations sont formulées pour servir de base pour la définition des actions stratégiques pour le développement de la filière.

Des encadrés parsemés dans le texte donnent des exemples illustratifs des situations analysées.

¹ Communauté économique des Etats d'Afrique centrale composée de onze pays : Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad, Congo Brazzaville, Burundi, RCA, São Tomé et Príncipe, Rwanda, Angola, RDC.

Démarche méthodologique

Les données et les analyses présentées dans ce document ont pu être collectées à travers : (i) la recherche documentaire auprès de sources appropriées (documents, ouvrages, publications et rapports disponibles) ; (ii) des descentes sur le terrain qui ont permis de discuter avec les différents acteurs de la filière, d'obtenir des données statistiques (qui ont rendu possible l'étayement des analyses) et d'observer l'effet des importations sur la consommation ; (iii) l'analyse et l'identification des indicateurs pouvant influencer le développement de la filière au Cameroun. L'analyse s'est focalisée également sur le cadre institutionnel national et international.

Il n'est pas superflu de mentionner que ce travail s'est violemment heurté à l'absence d'un dispositif de collecte de traitement et d'archivage des données, aussi bien à l'échelle nationale que locale.

La période étudiée va de 1996 à 2005, même si parfois nous avons été contraints de ne retenir que les éléments disponibles et concernant uniquement une ou deux années, à l'instar des données sur la consommation.

Le Cameroun en quelques chiffres

- 📁 Superficie de 475 440 Km²
- 📁 Population de 16,3 millions d'habitants (estimation de 2003), avec un taux de croissance démographique de 1,9 %. Le Cameroun est le 2^{ème} pays le plus peuplé de la zone CEEAC après la République démocratique du Congo (51,4 millions d'habitants)
- 📁 PIB (2005, Banque Mondiale) : 8,587 milliards de Fcfa
- 📁 PIB/habitant : 800 \$US/hab.
- 📁 Contribution au PIB :
 - Secteur primaire (agriculture) 44%
 - Industrie et mines 17.3%
 - Services 37.9% (2005 est.)
 - Croissance annuelle du PIB (2005) : 3,7%
- 📁 Taux de change (taux fixe) : 655.9402 Fcfa = 1 €, 538 Fcfa = 1\$ US
- 📁 33 % de la population est considérée comme étant pauvre.
- 📁 Le taux de croissance économique du Cameroun qui se situait en 2004 à 5,1% reste encore insuffisant pour permettre de réduire considérablement la pauvreté. Pour réaliser cet objectif, il devrait atteindre les 8%.
- 📁 Le Cameroun a été admis à l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) en 2001, ce qui a entraîné une remise de sa dette extérieure de 217 milliards de Fcfa. L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) réduira l'encours de la dette du Cameroun de 5,7 milliards de dollars en 2005 à 525 millions de dollars en 2006. Pour la seule année de 2006, l'allègement du service de la dette est estimé à 128 millions de dollars.

Source : FMI, Banque Mondiale, PNUD

Chapitre 1 :

Analyse de la production de lait

1.1. Importance économique de la production laitière

L'élevage est le secteur qui offre le plus d'opportunités aux populations rurales dans les régions soudano-sahéliennes tant par la diversité des types d'élevage (bovin, ovin, caprin, volaille, ...) que par la multiplicité des activités qui se développent de plus en plus dans ce secteur : embouche, production laitière, transformation des produits laitiers, ...

L'élevage bovin est celui qui procure le plus de richesses aux familles et à l'Etat, à condition qu'il soit bien soutenu, encadré et accompagné dans le processus de sa modernisation. Plus spécifiquement, la filière laitière est celle qui mérite le plus d'attention à cause de ses nombreuses implications dans l'économie nationale et familiale ainsi que dans la stratégie d'amélioration de la sécurité alimentaire du pays.

La contribution de l'élevage au PIB agricole est estimée à 14,47% et à 4,85% du PIB¹ total. La population des éleveurs de bovins au Cameroun est estimée entre 400 000 et 600 000 personnes². Ce chiffre est certainement en-dessous de la réalité car tous les membres de la famille sont souvent impliqués dans l'activité. Un tiers de cette population est concernée par la production laitière. Il est extrêmement difficile de donner des précisions sur la répartition de ces éleveurs par genre et par système d'élevage. Toutefois la grande majorité de ces éleveurs font un élevage extensif (traditionnel).

Le cheptel national de bœufs est estimé à six millions de têtes³ dont 20% de vaches lactantes. Les principales races bovines sont le Fulani blanc, le Fulani rouge, le Goudali, le Holstein-Friesian (race importée). Entre cette race exotique et les vaches locales s'est développé un type génétique résultant du métissage.

La production laitière contribue de façon significative aux revenus des familles d'éleveurs. Une étude réalisée sur l'économie laitière dans le département du Mbéré, province de l'Adamaoua, montre que le revenu annuel généré par l'activité laitière dans un élevage familial de bovin est évalué à 152 000 Fcfa. La production laitière représente 20% du revenu de l'exploitation⁴.

¹ Document de stratégie de développement du secteur rural, Document actualisé MINADER 2005.

² Estimation faite sur la base de témoignages recueillis auprès de l'APESS (Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane) apessgaroua@yahoo.fr, Tadu Dairy Cooperative Society, et Heifer Projet International.

³ Ministère de l'Elevage de Pêche et de l'Industrie Animale / Institut National de Statistiques.

⁴ L'Elevage Bovin dans le Mbéré, A. Doufissa, ORSTOM 1993.

1.2. Une production laitière faible

Les races « locales » présentent d'assez bonnes aptitudes bouchères. Le cheptel bovin local satisfait ainsi près de la moitié de la demande en viande du pays, le reste étant couvert par la production des espèces à cycle court (ovins, caprins, volailles) et des importations. Par contre, les performances de la *production laitière* restent très limitées. La production totale a été estimée à 189 300 mille tonnes toutes espèces confondues en 2005, contre 183 mille tonnes en 1996, soit un accroissement de 3,16 % en dix ans (FAOSTAT). Toutefois, ces dernières années, la production moyenne s'est stabilisée à 125 000 tonnes.

Cette faible performance s'explique par :

- (i) Le *faible potentiel génétique* de ces races (1 à 3 l de lait/jour, voire moins durant la période sèche, soit de l'ordre de 450l/lactation contre par exemple 40 à 50 litres/jour pour les vaches Holstein en Europe),
- (ii) La *concurrence entre la consommation humaine et l'alimentation des veaux* (prélèvement du veau estimé à 50%),
- (iii) Le *faible intérêt des éleveurs* pour la production et la commercialisation du lait,
- (iv) Le *mode d'alimentation* des animaux qui n'utilise encore que faiblement les compléments et les fourrages.

La production traditionnelle constitue l'essentiel de la production nationale, elle est très difficile à évaluer d'autant que le cheptel est lui-même difficile à estimer. La production moderne représenterait moins de 2 % de la production nationale avec 2 mille tonnes par an. D'autres sources donnent des niveaux encore plus faibles.

Selon les statistiques officielles, la production moyenne par vache traditionnelle (de race locale) et par jour est de 1,5 litre sur une période de lactation de 180 jours. En considérant que la production laitière est réalisée à partir d'un troupeau local non spécialisé qui représente à peu près 20% du cheptel total (estimé à 6 millions de têtes), la production potentielle est estimée à 270 000 tonnes. Pour améliorer ces faibles rendements de la part des éleveurs traditionnels il faudrait utiliser les vaches de type exotique ayant une grande capacité de production journalière. Dans le chapitre « potentiel de production » nous analysons en détail cette affirmation.

1.3. Les zones de production

Au Cameroun, il existe trois zones agro-écologiques dans lesquelles l'élevage bovin est pratiqué : la zone soudano-sahélienne qui s'étend sur les provinces du Nord et de l'Extrême Nord ; la zone des hautes savanes guinéennes qui s'étend sur le plateau de l'Adamaoua et une partie de la province de l'Est ; et la zone des hauts plateaux de l'ouest qui couvre les provinces du Nord-Ouest et de l'Ouest. Le climat et la pluviométrie sont plus favorables à l'élevage dans les deux dernières zones.

Les principaux sites de production de lait au Cameroun sont localisés dans deux provinces: l'Adamaoua et le Nord-Ouest. L'Adamaoua représente environ 30% du

cheptel bovin camerounais¹. Dans cette province, l'élevage bovin est l'activité principale du monde rural. Il occupe plus de 20% de la population rurale. Au total, on compte 13 792 éleveurs dans la province. Il faut préciser que ce chiffre est très variable d'une année à l'autre à cause du nomadisme. Le Nord-Ouest, la seconde zone de production de lait au Cameroun, représente environ 21% du cheptel bovin. On compte environ 8000 éleveurs dans la province. L'agriculture occupe 72% de la population soit 160 025 personnes.

Toutefois, le lait est aussi produit dans les provinces du Nord, de l'extrême Nord et de l'Est. Ces provinces représentent 40% du cheptel national.²

1.4. Les systèmes d'élevage

Les ressources végétales disponibles, qui constituent la base de l'alimentation, déterminent les différents modes de conduite des troupeaux. Ainsi, trois systèmes d'élevage sont pratiqués au Cameroun : le système pastoral de type extensif et le système agro-pastoral ou semi-intensif. Dans la province du Nord-Ouest, qui est une des grandes zones d'élevage bovin au Cameroun, les systèmes d'élevage sont rarement spécialisés. Les animaux ont surtout une fonction d'épargne. La production de lait est le plus souvent un sous-produit de l'élevage.

1.4.1. Le système pastoral traditionnel

Dans ce système traditionnel, le lait est considéré comme un produit dérivé (sous-produit) de la viande de bœuf, utilisant des espèces exclusivement de races locales telles que le Goudali, le Nord Rouge et le Fulani Blanc. Le lait est traité à la main par les femmes et les enfants. Après consommation, les quantités additionnelles de lait sont bouillies et vendues comme lait liquide. Ce système est pratiqué dans l'ensemble du territoire (80 à 85%³). On estime à 200 000 personnes les éleveurs qui pratiquent ce système.

Dans ce système, les vaches trouvent leur alimentation dans la nature. Leur rendement journalier est en moyenne de 1,5 litre par jour. Ce rendement reste encore très faible pour une production compétitive. Il n'existe pas de système de collecte structuré, ni de contrôle de qualité du lait et de ses dérivés et la reproduction est très peu contrôlée.

Les éleveurs traditionnels ont un besoin de formation, bien que dans certaines tribus (comme les Peuls) la connaissance de la conduite d'un élevage soit remarquable. Ces derniers bénéficient de très peu d'appui. Dans la région d'Idool, le projet canadien qui achetait la totalité de la production journalière des femmes Mbororo estimée à plus de 200 litres de lait, constituait une assurance de l'écoulement de leurs produits et une source de motivation pour les femmes dans l'augmentation de leur production.

¹ Fédération d'éleveurs laitiers de l'Adamaoua (FEKOSSAM).

² Institut de Recherche agricole pour le développement (IRAD), Bamenda.

³ MINEPIA, Mme Booto A Ngon Colette, 2006.

1.4.2. Le système semi-intensif

Ce système d'industrie laitière est amélioré par rapport au système de production traditionnel. Il utilise un cheptel métissé avec un pâturage approprié. L'alimentation des vaches est complétée par un apport supplémentaire en son de riz, grain de palme, son de blé, tous en petite quantité. Les animaux utilisent très souvent les résidus d'exploitation agricole tels que les noix, la paille de riz, le fourrage de banane etc. Il y a aussi un supplément de produits dérivés agro-industriels tels que les noix de palme, les grains brassés et les gousses d'arbre.

Ces améliorations permettent de conduire les troupeaux de façon homogène, d'augmenter les qualités de lait produit, de faciliter la collecte et même de suivre les vaches (performance et sanitaire). La production, la reproduction et l'alimentation des vaches sont contrôlées. Dans la région ouest des montagnes (nord-ouest), de tels systèmes sont pratiqués par la population Tikar (autochtone)¹.

Dans le système semi-intensif, la commercialisation se fait aussi bien à travers le porte à porte, que sur les marchés locaux ou voisins. Les produits sont vendus sous forme de lait écrémé caillé (le pindidam), de lait entier caillé (Kindimou) ou encore de beurre (Leebol). Les prix de vente sont très variables et fonctions de l'unité de mesure, de la localité et de la saison. Au Cameroun, ces pasteurs détiennent plus de 20%² du cheptel soit 1,2 millions de têtes.

1.4.3. Le système intensif

Les fermes de production laitière en système intensif sont encore rares au Cameroun et ne se rencontrent que dans les régions de Tadu, de Bamenda et du Nord. Elles ont été créées le plus souvent par des opérateurs privés (industriels, hommes politiques, cadres,...) avec l'appui d'institutions publiques (recherche). Elles sont devenues les lieux privilégiés des essais de croisements entre des races locales et exotiques en association avec des centres de recherche ou en utilisant des spécialistes de l'élevage (vétérinaires privés).

Dans ce système, les animaux ne se déplacent pas et on y pratique la technique de « zéro pâturage » (zero grazing). Les vaches sont nourries sur place et on note un apport considérable en aliment concentré. Les vaches sont toutes de race pure et le rendement en lait est fortement supérieur à celui des races traditionnelles. Cependant, le nombre de fermiers dans ce système est assez réduit, et ceux qui le pratiquent souffrent d'un excédent de travail dû au manque de machines. On note un besoin de développer un système efficace de gestion afin de réduire cette charge de travail.

Au Cameroun, 5%³ du cheptel (soit 300 mille têtes) sont détenus par les opérateurs pratiquant ce système. Ceux-ci sont installés dans la zone de Bamenda, de l'Adamaoua et de Tadu. Leurs troupeaux de races laitières (Jersey, Montbéliarde et Holstein) sont répartis dans trois grandes fermes (SODEPA, Tadu Dairy Cooperative Society et Heifer Projet International).

¹ Njoya et al 1999.

² Lauren Shan, directeur de la Tadu Dairy Cooperative society, Cameroun.

³ Lauren Shan, directeur de la Tadu Dairy Cooperative society, Cameroun.

a. SODEPA

(Société de développement et d'exploitation des productions animales)

Elle a été créée en 1974 par décret présidentiel avec les objectifs suivants:

- ☞ Développer et administrer les services animaux ;
- ☞ Produire et stocker des denrées alimentaires pour l'élevage et transformer les produits d'élevage (viande, lait et dérivés) en construisant des sites d'abattoirs, des chambres froides et des unités de transformations ;
- ☞ Produire et vendre les produits transformés, non transformés ou dérivés d'élevage ;
- ☞ Gérer les biens des sociétés existantes ou devant être construites dans les zones environnantes en conformité avec les textes en vigueur appropriés à la zone ; et,
- ☞ Assister les éleveurs, les transformateurs de ces produits et les vendeurs à l'échelle nationale.

La SODEPA possède quatre ranchs :

- Ranch du Faro dans la province de l'Adamaoua (9 212 têtes de bétail)
- Ranch de Dumbo dans la province du Nord-Ouest (6 349 têtes de bétail)
- Poste de Nord dans la branche de Bui, la province du Nord-Ouest (578 têtes de bétail)
- Ranch de Ndokayo dans la branche du Lom Djerem, la province de l'est (3 452 têtes de bétail)

Tous les ranchs combinés de la SODEPA vendent annuellement aux éleveurs plus de 1000 génisses. La SODEPA dirige également deux abattoirs à Yaoundé et Douala.

b. Tadu Dairy Co-operative Society (TDCS)

C'est une organisation coopérative créée en 1992 suite à une formation intensive initiée par Lang 'O' Lakes, Inc., l'agence américaine pour le développement international. A ce jour, la coopérative est répartie en deux unités d'affaires : insémination artificielle et approvisionnement en lait et transformation. Le service principal qu'offre TDCS à ses membres est l'insémination artificielle.

Afin de déterminer la viabilité de la coopérative et apporter un appui efficient, une étude de faisabilité avait été mandatée par le MINEPIA. L'étude s'était concentrée à déterminer le surplus de lait produit dans la localité couvrant un rayon de 25 km à partir du ranch traditionnel de Tadu. Le but était de faire des suggestions par rapport à la manière par laquelle le surplus de lait pourrait économiquement trouver des débouchés. Il était aussi question à travers cette étude de déterminer les niveaux d'intérêt des éleveurs de bovins à améliorer leur bétail à travers le métissage et l'amélioration du pâturage.

L'étude a démontré qu'un surplus pourrait être collecté quotidiennement, respectivement 1000 à 3000 litres de lait pendant la saison sèche et de pluie. L'étude a davantage révélé que la tribu Fulanis était très intéressée par le métissage et voulait travailler avec TDCS sous forme de coopérative.

TDCS détient un cheptel de près de 12 500 têtes réparties dans les régions de Tadu (3 500 têtes), du Nord (3000 têtes), de Kishong (2500 têtes) et de Sabga (3500 têtes). TDCS a une production moyenne de 850 litres de lait par jour.

c. Heifer Project International (HPI)

C'est une ONG internationale chrétienne œcuménique dont le siège social est aux Etats-Unis. Au Cameroun, cette organisation est basée dans la région de Bamenda et travaille en partenariat avec les éleveurs locaux et le centre de recherche de Bambui. Elle importe des vaches de type exotique (Holstein et Jersey). Nous n'avons pas pu obtenir plus d'informations auprès des responsables de la structure.

Qu'est ce que le lait ?

Le lait est, par définition, le produit intégral de la traite totale ininterrompue d'une vache laitière bien portante, bien nourrie et non surmenée. Le lait est un aliment liquide, complet et très nourrissant, réunissant à lui seul, fait unique, tous les composants nécessaires à l'alimentation humaine.

Ses protéines sont nécessaires au renouvellement des cellules humaines et à l'entretien du corps de l'Homme. Son calcium est celui que l'organisme humain assimile le mieux. Il est indispensable à la constitution et à la régénération du squelette. Il intervient aussi dans chacun des mouvements.

De plus, le lait est une excellente source de vitamines A, D, E et K. Ces vitamines sont dites liposolubles car elles sont véhiculées par le gras. Un de ses composants, le carotène, lui donne sa teinte légèrement dorée.

Le lait est constitué de centaines de composants baignant dans de l'eau. Un kilogramme de lait entier contient en moyenne :

- 📁 875 g d'eau.
- 📁 50 g de glucides (sous forme de lactose). Les glucides sont indispensables aux bactéries lactiques qui provoquent la fermentation du lait, lors de la fabrication des yaourts notamment.
- 📁 36 g de lipides (ou matières grasses). Ces lipides se séparent de l'eau par simple différence de densité, ce qui permet d'obtenir la crème fraîche et le beurre.
- 📁 32 g de protéines. Les protéines sont le constituant le plus important de tous les fromages. 80% des protéines du lait sont des caséines, riches en acides aminés essentiels et en phosphore. Précipitées par l'acidification du lait, elles entraînent les globules lipidiques et forment le caillé, à partir duquel on fabrique le fromage.
- 📁 9 g de minéraux (dont 1200 mg de calcium), d'oligo-éléments et de vitamines. Ces minéraux et ces vitamines se retrouvent, souvent concentrés, dans tous les produits laitiers.

Table 1 : Récapitulatif de performance des races d'animaux utilisés pour la production de lait au Cameroun

Race	Poids à la naissance kg	Augmentation kg/jour	Age au 1 ^{er} vêlage jours	Taux de vêlage %	Nbre de jours de lactation jours	Production de lait/jour de lactation kg	Production de lait kg	Taux de mortalité, de la naissance au 36 ^e mois %
Gulani (G)	22.5 ¹	0.35 ^a	1440	75	140		373	3.5
Red Fulani (RF)	21.5 ^a	0.43 ^a		76.9 ²	114 ^b	2.4 ^a	513 ^b 295 ^a	4.7 ³
White Fulani (WF)	22.3 ^a	0.27		76.1	175	2.8 ^a	536 465 ^a	4.6
Jersey (J)	16.8 ^a	0.39 ^a	924	79.5	315	8 ^a	2681	8.9 à 26
Boran (B)			600 ^e				315 ⁴	
Holstein (H)	32.7 ^a	0.44 ^a	964	75.4	329	11.5 ^a	3202 ^a 3471 ^b 4750 ⁵	12.7 à 38
HXG(F1)			780	78.9	282		1575	6.3 à 20
HXRF(F1)			927	87.5	221		1551	5.8
JXWF(F1)			1077	78.8	189		1011	5.6 à 11.5
MXG(F1)			1140	82	258		1380	44

N.B. Les lettres supérieures sont rattachées aux références

Sources

¹ IEMVT (1975/76)

^b IRZ (1982, 1983, 1984, 1985),

^c Mbah (1984), and Mbah et al (1987);

^d Tawah et Mbah (1989);

^e HIP (1999)

1.5. Faible production pour une consommation abondante

Le niveau de production laitière actuel du Cameroun équivaut à une consommation moyenne de 7,81 kg de lait/habitant/an, alors que la consommation moyenne mondiale se situe autour de 45 kg par habitant et par an. Dans certains pays européens, la consommation de lait se situe autour de 93 kg/habitant/an.

Une *part importante de la production de lait est auto-consommée* (35 à 60 % selon les zones, voire jusqu'à 80 %). Dans les familles des producteurs de lait, l'importance de la traite et la part de la production commercialisée dépend de plusieurs facteurs : (i) les besoins en argent liquide et la situation alimentaire de la famille, (ii) la situation des veaux (état de santé, taille), (iii) le sexe (tendance à laisser les femelles davantage sous la mère sauf dans les zones où l'embouche se développe), (iv) les performances de la vache et son comportement (état de santé).

De plus, la disponibilité du lait local sur les marchés est tributaire du caractère saisonnier de la production. L'offre en lait est plus élevée en saison des pluies (et quelques mois après) en raison du groupement des mises bas en fin de saison sèche et en début de saison des pluies et des disponibilités en pâturages plus importantes durant la période humide.

Pour *satisfaire la demande nationale, le Cameroun a recours aux importations* de lait en poudre et concentré.

1.6. Des prix aux producteurs très variables

Le prix du lait local connaît de grandes fluctuations (temporelles et spatiales) liées en grande partie aux variations et volumes de l'offre et de la demande. *A l'intérieur du pays*, le prix de vente varie de 125 à 250 Fcfa/l (jusqu'à 300 Fcfa, lorsque la production est très faible ou lors de ventes directes à des consommateurs urbains dans les villes secondaires).

Dans *la région de Yaoundé, Douala*, les grandes fermes et les petits éleveurs périurbains le vendent entre 400 et 600 Fcfa/l à des revendeurs et des transformateurs, soit un prix aux consommateurs du lait frais et surtout caillé entre 500 et 700 Fcfa le litre. Ces différences de prix sont liées aux coûts de production plus élevés des grandes fermes autour des grandes villes et au fait que les petits éleveurs s'alignent sur le prix de vente des grandes fermes.

On observe également que la faiblesse de l'offre par rapport à la demande et le pouvoir d'achat élevé des consommateurs habituels de lait frais interviennent dans la détermination du prix de vente.

1.7. Les producteurs

En Afrique, près de 75% des besoins en aliments des éleveurs sont assurés grâce aux revenus du lait (Galvin 1985). Selon Mr. Lauren Shan, Directeur de la Tadu Dairy

Corperative Society au Cameroun, ces pasteurs détiennent plus de 75% du cheptel soit en moyenne 4,5 millions de têtes. Plus de 70%¹ des vaches disponibles au Cameroun sont produites par la tribu de Fulani. La production de lait est leur principale activité et leurs besoins sont assurés par le revenu tiré de la vente du lait.

Selon la taille du troupeau, on distingue trois types d'éleveurs :

- Les petits éleveurs (jusqu'à 40 têtes) ;
- Les éleveurs moyens (80 têtes et plus) ;
- Les grands éleveurs (300 têtes et plus) ;

Les constats faits sur le terrain montrent que :

- ☞ Ce sont surtout les petits éleveurs qui s'intéressent à l'activité laitière ;
- ☞ Les revenus tirés de la vente du lait servent généralement à l'alimentation, la santé, l'achat des parures, l'habillement, les soins divers et parfois à la scolarité des enfants.

L'opportunité de capitaliser sur la demande en lait couple avec le besoin de promouvoir les systèmes de production laitière et repose sur les importations de certaines races de vaches européennes.

1.8. Le potentiel de production

Le Cameroun dispose d'un important potentiel en matière de production laitière, notamment :

1.8.1. Un climat favorable à l'élevage :

Les conditions climatiques au Cameroun sont favorables à la santé des animaux. Les zones agro-écologiques propices à l'élevage bovin couvrent une partie importante du territoire national.

La zone soudano-sahélienne (zone I) est une zone d'élevage transhumant de bovins (38% environ du cheptel national), d'ovins et de caprins.

La zone des hautes savanes guinéennes (zone II) est propice aux activités pastorales (40% du cheptel bovin national), mais souffre de graves contraintes : prévalence de parasitisme (mouche tsé-tsé), emploi quasi généralisé des feux de brousse incontrôlés, problèmes fonciers.

La zone des hauts plateaux de l'ouest (zone III), les régions les plus élevées de la zone sont propices à l'élevage des bovins (14% environ du cheptel national) et des petits ruminants.

¹ Kameni et al (1994)

	Zones	Provinces	Superficie totale (ha)
I	<u>Zone soudano-sahélienne</u>	<u>Nord, Extrême-orient</u>	<u>10 030 000</u>
II	<u>Hautes savanes guinéennes</u>	<u>Adamaoua ; dépt. Mbam, Lom et Djerem</u>	<u>12 300 000</u>
III	<u>Hauts plateaux de l'Ouest</u>	<u>Ouest, Nord-Ouest</u>	<u>3 120 000</u>
IV	<u>Forêts humides monomodales</u>	<u>Littoral, Sud-Ouest</u>	<u>4 570 000</u>
V	<u>Forêts bimodales</u>	<u>Centre, Sud, Est</u>	<u>16 580 000</u>
	<u>Total</u>		<u>46 600 000</u>

Table 2 : Les grandes zones agricoles : localisation et surfaces. (Source DSRP sectoriel de l'élevage)

1.8.2. Un cheptel de vaches laitières sous-exploité :

D'après les données de la table 1 présentant les performances des vaches laitières au Cameroun et d'après les calculs effectués, **la production potentielle de lait est estimée à 404 millions¹ de litres de lait par an, en supposant un rendement de 337 litres de lait/vache/an² (à comparer aux 6000 litres/ vache/ an en Europe).**

Le record de production pour une vache est de 24 499 litres pour une année. Cette moyenne d'environ 68 litres (en moyenne 68 kg) par jour est assez grande pour approvisionner 72 personnes avec 0.95 litres (moyenne de 0.95 kg) de lait chacun. C'était une vache à Rochester, Indiana, en 1975.³

1.8.3. Des pâturages existants

15% de la superficie totale du Cameroun est constituée de terres arables dont 30% exploitées (31% de pâturages, 45% de forêts denses et savanes arbustives, 9% de réserves forestières et parcs nationaux).

1.8.4. Un marché existant

Selon le MINEPIA⁴, la consommation de lait et produits laitiers au Cameroun est estimée en moyenne à 24 litres/hbt/an. En exploitant le potentiel existant, la production pourrait fournir 25 litres/hbt/an comparée à la moyenne mondiale qui est de 45 litres/hbt/an. La production potentielle de lait au Cameroun permet de satisfaire les besoins des populations si on prend la moyenne de consommation de lait frais à 15 litres/hbt/an (FAO STAT).

¹ La durée moyenne de lactation pour les races pures et les fl est de 225 jours.

² FAO STAT

³ <http://www.momes.net/dictionnaire/l/lait.html>

⁴ Ministère camerounais de l'élevage, des pêches et de l'industrie animale.

1.8.5. Une recherche dynamique mais pas soutenue

Les travaux de recherche des coopératives comme la Tadu Dairy Cooperative Society (TDCS) ont permis, de 1991 à 1994, d'obtenir des races plus productives en lait, notamment 218 veaux.

Ces initiatives témoignent d'une réelle volonté des opérateurs privés de s'investir dans la production laitière en s'attaquant à la principale contrainte qui est le faible potentiel génétique des races locales pour la production de lait. Toutefois, il manque un encadrement adéquat pour canaliser ce dynamisme.

1.8.6. Des projets pertinents

✉ Le projet d'appui au développement de la filière laitière lancé le 28 mars 2006 à Yaoundé par le Ministre camerounais de l'élevage, des pêches et de l'industrie animale (MINEPIA) arrive au bon moment pour sauver une filière au bord du gouffre. Le projet vise essentiellement à valoriser la capacité de production existante au niveau des petits producteurs. Pour être efficace, le plan d'action du projet en cours d'élaboration doit intégrer :

- L'amélioration de la capacité des éleveurs en conduite des élevages laitiers afin d'améliorer la productivité en lait et de réduire la mortalité des veaux.
- La définition d'un schéma de valorisation de la capacité de production existante.
- L'identification et l'adaptation des technologies de transformation à même d'apporter des solutions aux contraintes majeures qui minent la valorisation du lait local (assainissement, conservation, transport, etc.)

✉ Fonds FSD (Fonds social de développement) à Yaoundé qui peut financer des projets jusqu'à 6 millions de Fcfa (Ex. marché Bogo) ;

✉ Projet PARI peut financer des rencontres de producteurs ;

✉ Possibilité d'avoir une seconde phase de PRCPB¹ ;

✉ Projet ACEFA en préparation au MINADER/MINEPIA : Des équipes du MINEPIA travaillent actuellement sur le lait en partenariat avec les Français (Programme de développement de la production laitière).

1.9. Les contraintes à la production

La filière laitière traditionnelle, vieille de plusieurs siècles, ne produit pas assez de lait pour combler la demande sans cesse croissante. L'amélioration de la production laitière au Cameroun est possible grâce à l'introduction de races plus productives. Les contraintes rencontrées dans le secteur sont multiples et généralement tributaires (i) de l'absence d'une politique de développement du secteur laitier, (ii) de l'absence d'organisation des producteurs de la filière, (iii) des habitudes

¹ Projet de réhabilitation et de création de points d'eau pour le bétail.

culturelles des producteurs qui ne sont pas toujours compatibles avec les exigences de l'entrepreneuriat. Parmi les contraintes plus importantes, on peut citer :

1.9.1. Les problèmes liés au manque de statistiques dans le secteur laitier

En effet, une des contraintes majeures à laquelle est confrontée la filière est l'absence de statistiques fiables dans le secteur. Cela est dû d'une part, à l'absence d'un mécanisme efficace de collecte et de traitement des données statistiques, et d'une stratégie de développement clairement définie avec des objectifs de développement bien précis à atteindre à court, moyen et long terme. D'autre part, la réticence des producteurs à livrer des statistiques sur leurs activités constituent un frein à la collecte des données.

La collecte des données statistiques relève de la responsabilité du MINEPIA. Malgré l'existence de services décentralisés pour servir de base à un système de collecte des données, il manque une réelle motivation aussi bien des services centraux que des agents de terrain.

1.9.2. Les problèmes structurels et infrastructurels

Ceux-ci se traduisent par :

- ☞ L'éloignement des unités de transformation industrielle des zones de production laitière ;
- ☞ La rareté et même l'absence totale des petites unités de transformation dans les zones de production ;
- ☞ L'absence totale d'infrastructures de collecte entraînant le manque de débouchés pour les producteurs situés dans les zones difficilement accessibles ;
- ☞ Le mauvais état des routes rendant le transport du lait difficile voire impossible ;
- ☞ Le manque de structures de formations spécialisées dans le domaine de la transformation laitière, ce qui explique en partie la qualité assez médiocre de la plupart des produits finis obtenus de manière artisanale par les amateurs en la matière ;
- ☞ L'insuffisance et parfois le manque de matériels et d'équipements appropriés au niveau des structures d'encadrement, de production et de transformation existantes ;
- ☞ Le manque d'approvisionnement en eau potable de manière régulière ou l'absence totale de celle-ci au niveau des petites unités de transformation artisanales.

Ces problèmes infrastructurels ont pour conséquence la détérioration du lait frais avant l'arrivée dans les zones de transformation et même de consommation, réduisant les revenus et la rentabilité de l'activité.

La résolution des problèmes infrastructurels dépend à la fois de l'action gouvernementale et des producteurs. Une politique globale de développement des infrastructures routières en milieu rural constitue une des approches possibles. Celle-ci relève exclusivement de l'Etat.

Il apparaît à l'analyse qu'au stade actuel de la production de lait frais de vache au Cameroun, le développement de la transformation de ce lait devrait passer par la

mise en place de petites unités de transformation proches des zones de production et adaptées à la taille de production ainsi qu'aux capacités techniques des producteurs. Celles-ci doivent répondre à un besoin exprimé par les producteurs et si nécessaire, elles doivent être financées par les producteurs avec le soutien de l'Etat.

1.9.3. Les problèmes rencontrés au niveau des producteurs

Ils se situent :

✚ Dans la production, notamment :

- La faible production laitière des vaches locales d'où le désir de plus en plus exprimé d'avoir accès aux animaux plus performants, de préférence les hybrides issus de croisements entre vaches locales et animaux sélectionnés par les producteurs ;
- Le système d'exploitation du troupeau faisant toujours recours à la transhumance pendant la saison sèche ;
- L'envahissement des pâturages par les mauvaises herbes surtout dans le Nord-Ouest où ce phénomène est devenu un fléau ;
- L'absence d'infrastructures pouvant faciliter la traite des animaux pendant les pluies ;
- Le manque de formation des éleveurs, doublé de l'analphabétisme pour la plupart ;
- L'indisponibilité des concentrés pouvant servir de suppléments alimentaires pour les vaches laitières en général et surtout, pour celles à haut rendement.

D'une part, le renforcement de la recherche pour accroître la disponibilité des races de vaches laitières à forte capacité de production, permettrait d'augmenter la production nationale. Cela nécessite un engagement financier de la part des pouvoirs publics aux niveaux de la recherche et de la vulgarisation.

D'autre part, la sensibilisation des éleveurs à la nécessité de se former et de scolariser les enfants contribuerait à professionnaliser la filière et garantirait une certaine durabilité des petites entreprises de la filière. Ceci est à la fois la responsabilité des pouvoirs publics et des organismes d'appui.

✚ Dans la transformation, notamment :

- Le manque de matériels appropriés pour la conservation et le transport du lait au niveau des exploitations, d'où l'utilisation de bidons d'huile de moteur ou ceux ayant servi auparavant au transport du carburant ou d'autres fluides ;
- Les conditions de traite et de manipulation de lait pas très hygiéniques ;
- L'absence de technologies appropriées.

L'organisation et la formation des éleveurs suffiraient à lever ces contraintes. Cela relève majoritairement du rôle des organismes d'appui.

✚ Dans la commercialisation :

- Le faible prix d'achat du lait aux producteurs par les transformateurs ;
- L'envahissement du marché local par les produits importés ;
- La mauvaise connaissance des qualités nutritives et nutritionnelles des produits laitiers made in Cameroun, par les consommateurs locaux.

L'organisation et la formation des éleveurs contribueraient à lever ces contraintes. Cela relève majoritairement du rôle des organismes d'appui.

Une politique de développement de la filière visant à améliorer la compétitivité des produits locaux devrait être mise en place. Celle-ci devrait réguler les flux d'importation et les prix des produits importés sur les marchés locaux, notamment à travers un TEC¹ mieux adapté.

Une campagne à l'échelle nationale de promotion des produits locaux permettrait d'améliorer les ventes sur les marchés locaux.

✚ Dans l'organisation de la filière :

- L'inorganisation des producteurs de lait en une force pouvant mener à bon escient les négociations avec les autres partenaires du secteur.

Cette situation réduit la capacité des éleveurs à défendre par eux-mêmes leurs intérêts. Leur sensibilisation sur leurs capacités et la force qu'ils représentent est nécessaire. De même, une formation aux techniques de management et de plaidoyer pourrait améliorer leur capacité à prendre en charge les destinées de la filière.

1.9.4. Les problèmes rencontrés au niveau des unités de transformation (laiteries)

Ils sont liés à :

📁 L'approvisionnement, notamment :

- L'éloignement des producteurs laitiers des laiteries ;
- Le manque de véhicules adaptés pour le transport du lait, d'où les nombreuses difficultés éprouvées pour collecter ce lait dans les zones éloignées ;
- Les problèmes de disponibilité de lait cru en quantité et qualité surtout pendant la saison sèche. C'est l'une des raisons pour lesquelles toutes ces structures sont obligées de recourir au lait en poudre pour faire fonctionner les laiteries ;
- La méconnaissance totale du volume de la production laitière nationale par les unités de transformation industrielle qui utilisent exclusivement les poudres de laits importés comme matière première.

¹ TEC : Tarif extérieur commun.

- ☞ La protection de l'environnement, notamment les problèmes de traitement des résidus pour les unités artisanales situées en plein centre urbain.
- ☞ Le caractère informel des unités de transformation artisanale qui opèrent sans agrément des pouvoirs publics.

1.9.5. Les problèmes rencontrés au niveau des services traditionnels d'encadrement du MINEPIA

- ☞ L'insuffisance des moyens matériels et équipements disponibles sur le terrain ;
- ☞ Le manque de coordination des actions de promotion de la production laitière sur le terrain, notamment des considérations autres que professionnelles dans les choix et la mise en œuvre des options stratégiques ;
- ☞ L'insuffisance et la mauvaise gestion des ressources humaines qualifiées en matière d'industrie laitière ;
- ☞ L'absence d'une réglementation laitière adaptée aux conditions locales.

La levée de ces contraintes incombe à l'Etat. Précisément, elle passe par la mise en œuvre d'une politique de promotion de la production laitière. Il importe de préciser qu'à ce jour il n'existe pas de politique structurée en la matière. Mais des orientations ont été adoptées par le gouvernement. Actuellement, ces orientations visent :

- Le rapprochement des structures de transformation des zones de production ;
- L'encadrement des petits producteurs ;
- L'amélioration du potentiel génétique des vaches lactantes ;
- L'amélioration des pâturages et de l'alimentation en vue de l'accroissement de la production ;
- L'amélioration de la collecte du lait par la vulgarisation de l'utilisation de la lacto-peroxydase.

Chapitre 2 :

La transformation

La transformation de lait est une activité menée par différentes catégories d'opérateurs. Au-delà de l'importance économique de cette activité, elle revêt dans la catégorie des opérateurs traditionnels un caractère culturel.

2.1. Les types de transformation

Il existe plusieurs types de transformation de lait et produits laitiers pratiqués au Cameroun.

2.1.1. La transformation traditionnelle (lait frais)

Une grande partie de la production locale passe par ce système de transformation individuel en milieu urbain et rural. Dans ce système, le matériel utilisé est artisanal, les conditions d'hygiène ne sont pas toujours respectées et le système manque d'organisation.

Les principaux produits proposés sont le *lait caillé*, le *beurre* et « *l'huile de beurre* ».

- ☞ Le lait caillé (principale forme de vente en milieu urbain) se vend sur le marché dans un conditionnement non conventionnel à l'aide d'une unité de mesure traditionnelle.
- ☞ Le beurre se présente en boulettes d'environ 30 g, vendues dans les marchés locaux (ruraux et villes secondaires). Maintenu en suspension à la surface du lait écrémé, il est ainsi hors d'état de se liquéfier à la chaleur. Il peut également être conditionné dans des pots en plastique et être vendu à la cuillère.
- ☞ L'«huile de beurre» peut se conserver plus longtemps. La vente immédiate n'est pas la règle contrairement aux autres produits. La femme peut attendre que le marché soit plus favorable pour écouler ce produit. Les possibilités de conservation et l'offre limitée expliquent le prix souvent élevé de l'huile de beurre (1500 Fcfa/l). Ce produit est utilisé pour «assaisonner» les plats (versé sur le riz au moment de servir). On le trouve en petite quantité sur les marchés de Ngaoundéré et même de Yaoundé.

Les opérateurs actifs dans ce système sont constitués comme suit :

- ☞ les **femmes d'éleveurs des zones enclavées** qui vendent leurs produits sur les marchés ruraux (lait caillé, huile de beurre) à des consommateurs ou à des commerçants qui iront vendre l'huile de beurre dans les centres urbains;
- ☞ les **femmes d'éleveurs des zones périurbaines** qui vendent leurs produits (lait cru mais surtout lait caillé, transportés dans des calebasses) dans des marchés voisins à des revendeuses ou dans les marchés urbains ;

- ☞ les **transformatrices qui achètent le lait cru** dans les kiosques pour vendre ensuite le lait caillé dans les services administratifs, les sociétés et les quartiers.

Ces transformatrices traditionnelles ont en général quelques points en commun :

- ☞ Des techniques simples, un savoir-faire acquis le plus souvent par auto-apprentissage ;
- ☞ Des difficultés de sécurisation de leurs approvisionnements : la production laitière autour de ces villes secondaires est encore limitée et très irrégulière. Les éleveurs sont parfois tentés de vendre directement leur lait aux consommateurs et n'honorent pas toujours leurs engagements de livraison à l'unité ;
- ☞ Un marché jeune, des circuits courts, des consommateurs à conquérir.

2.1.2. La transformation à base de lait frais et en poudre

Les unités de transformation à base de lait frais et en poudre se distinguent des unités de transformation artisanales par : (i) le volume de production, (ii) le niveau plus élevés des investissements, (iii) des techniques de transformation plus modernes, (iv) des produits plus diversifiés avec des emballages de qualité (similaires à ceux de l'industrie), (v) l'existence de marques pour les produits, (vi) un circuit de distribution organisé (vente dans les supermarchés, dans les supérettes, ...).

Les expériences présentées ci-dessous illustrent les difficultés auxquelles font face les unités de transformation de cette catégorie.

a. La SOCOOTLAIT : Société coopérative de transformation du lait

La Socootlait est née de l'association du GIC¹ des artisans (GICARTS) en juin 2000. A sa création, elle comptait 200 membres répartis en GICs et associations. La matière première utilisée ici est constituée de lait frais et de lait en poudre importé. Les produits fabriqués par cette unité de transformation sont :

- ☞ Le lait frais pasteurisé ou Biradam en sachets de 400 et de 200 ml,
- ☞ Le lait caillé ou Kindirmou en sachets de 400, 200 et 150 ml,
- ☞ Le yaourt en pots de 12,5cl.

Ces différents produits sont commercialisés sous le label « MONT NGAOUNDERE ».

Socootlait rencontre différentes difficultés telles que :

- ☞ La mévente des produits due à l'augmentation de la concurrence accentuée par la prolifération des « WALDE »² ;
- ☞ La faible capacité de production de l'unité ;
- ☞ Les difficultés de paiement du lait aux producteurs ;
- ☞ Les nombreuses pertes dues aux aléas climatiques ;
- ☞ L'impossibilité de régler les factures d'électricité en hausse ;

¹ GIC : Groupe d'initiative commune.

² WALDE : Points de vente et de consommation de lait.

☞ La vétusté et l'inadéquation des équipements et du matériel de transformation.

b. Le GIC DELFOOD

Créé en novembre 1998, le GIC comptait 11 membres à la création et actuellement on y compte 21 membres. Les activités se résument à la production, la transformation et la commercialisation du lait et des produits laitiers.

Au départ, le GIC utilisait comme matière première le lait cru de vaches livré par les producteurs laitiers organisés en GIC. Il disposait également d'un troupeau de sept vaches laitières. Après quelques années de production de lait, le GIC a suspendu la production pour se concentrer sur la transformation et la commercialisation des produits laitiers. A ce jour, l'unité de transformation située en plein cœur de Ngaoundéré transforme 200 à 300 litres de lait par jour dont 25% de lait cru.

Les difficultés auxquelles font face le GIC sont de plusieurs ordres :

- ☞ Les problèmes liés à la vétusté des équipements, surtout ceux de conditionnement, ce qui entraîne des pertes énormes de produits finis (pots mal fermés, sachets mal soudés et percés, contamination des produits finis lors du conditionnement);
- ☞ Les problèmes liés à la concurrence des multiples petits points de transformation informels disséminés dans la ville ;
- ☞ Les difficultés d'encadrement et de financement ;
- ☞ L'absence de marketing pour les produits finis ;
- ☞ Le manque de stratégie de conquête d'autres marchés ;
- ☞ Etc.

c. L'expérience de la SOTRAMILK

Cette entreprise locale de transformation de produits laitiers est basée à Bamede dans le Nord-Ouest du Cameroun. Avec une capacité de transformation de 10.000 litres, cette unité n'arrive pas à tourner à la moitié de sa capacité (250 à 800 l/j, soit moins de 10% de son potentiel). Cette unité fonctionne à partir du lait collecté chez les petits éleveurs.

2.1.3. La transformation à base de lait en poudre (unités industrielles)

Les laiteries privées utilisent exclusivement des poudres de lait importées d'Europe.

a. CAMLAIT S.A.: Société camerounaise des produits laitiers

Cette unité créée en 1972 par un groupe d'entrepreneurs camerounais sous la forme juridique de SARL (Société anonyme à responsabilité limitée) avait comme objectif la couverture du marché camerounais en produits laitiers de bonne qualité, dans un emballage adéquat et à un prix compétitif.

Les produits sont fabriqués essentiellement à partir du lait en poudre importé de Belgique, de France et des Pays-Bas. Sur la période de dix ans, 1996 - 2005, la société CAMLAIT a importé pour 1 200 tonnes de lait, pour une valeur de 1,3 milliards de Fcfa.



(Bergère)



(Nouriss, fait à base de soja)



Yaourt Nature



Yaourt Fruit

Aujourd'hui, CAMLAIT est le leader parmi les entreprises d'origine camerounaise dans le domaine de la transformation des produits laitiers. En 2003, la société a produit près de 11,7 millions d'unités de yaourts en pots et autres produits laitiers. CAMLAIT emploie 200 personnes environ pour une masse salariale équivalente à environ 300 millions de Fcfa par an.

Depuis quelques années, CAMLAIT a introduit dans sa gamme de produits une variété de lait à base de soja. Pour cette production, l'entreprise s'approvisionne sur le marché local. Les informations sur les quantités de matières premières utilisées et la proportion de cette production sur l'ensemble ne sont pas disponibles.



Préparation



Production yaourt



Production bergère

b. TOPLAIT :



Toplait a été créé en 2000 afin d'approvisionner les villes de Yaoundé et de Douala en yaourts de qualité et à des prix bas. La société compte près de 100 employés. Elle assure la distribution de produits fabriqués et importés à l'aide de camions frigorifiques qui livrent en ville et autour des grandes métropoles.

Le lait en poudre importé sert à la fabrication de yaourts, glaces et crème fraîche de la marque Doudou. La moitié de la production de yaourts est vendue dans

les supermarchés, l'autre moitié à des semi-grossistes, hôtels et restaurants. Sa production en termes de pots de yaourt en 2003 était de 1,3 millions (transformation d'environ 100 tonnes de lait en poudre). L'emballage des produits fabriqués est fait sur place.

c. SOTICAM (Marque DOLAÏT) :

Créé en 2002, SOTICAM est une société laitière basé à Douala. Ses produits (marque DOLAÏT) se limitent beaucoup plus aux pots de yaourt 12,5 cl. SOTICAM emploie 35 personnes environ et sa production en 2003 était de 222 815 pots de yaourt. Ces

produits conditionnés en pots individuels, sont vendus aux hôtels, aux hôpitaux, dans les supermarchés et aux mini-grossistes. Toutefois, C'est dans les boulangeries, dans lesquelles sont installées des armoires réfrigérantes fournies par l'entreprise, que se font l'essentiel des ventes.

Les yaourts DOLAÏT nature, aromatisés, sucrés ou non sucrés sont fabriqués à base de lait en poudre. La société transforme près de 25 tonnes de lait en poudre par an et ce lait est principalement importé des Pays-Bas et de Belgique.

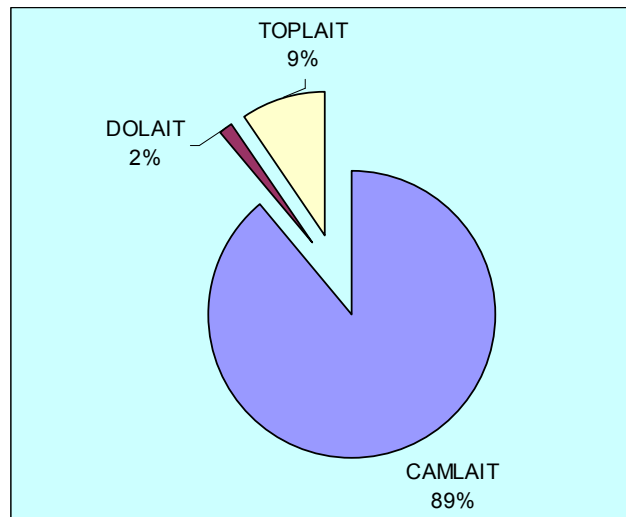


Figure 1 : Répartition de la production de pots de yaourt 12,5cl par les structures citées ci-dessus.

2.2. L'expérience malheureuse des grandes exploitations de lait au Cameroun

Dans l'Adamaoua, deux sites d'exploitation de lait ont fermé ces dernières années : celui de la beurrerie de Meiganga et celui du projet pilote conjoint Canada-Cameroun. On enregistre une forte baisse des activités du GIC Barkehi à Banyo.

2.2.1. La Beurrerie de Meiganga

Créée en 1947 par la SIPA (Société indigène de prévoyance de l'Adamaoua), la beurrerie de Meiganga-ville a fonctionné jusqu'en 1954. Elle achetait le lait chez les vendeuses M'bororo des villages de la région. Elle collectait ainsi 2 500 à 3 000 litres de lait par jour. En 1952, après une évolution régulière, sa production de beurre a atteint 40 tonnes avant de tomber à 35 tonnes en 1954, date de sa faillite. Son produit était vendu essentiellement sur les marchés de Yaoundé, de Douala, de Garoua et de N'djaména. En 1953, elle occupait environ 22% du marché camerounais du beurre.

La beurrerie de Meiganga a joué un grand rôle dans l'économie locale. Elle a poussé la population Baya à intensifier ses cultures vivrières afin d'assurer le ravitaillement

nécessaire. De plus, Meiganga connaissait un certain dynamisme dans le ravitaillement du sud Cameroun en viande de boucherie.

L'installation de cette beurrerie avait donc des avantages économiques qui s'étendaient à l'ensemble du territoire national, voire au-delà. C'était déjà à l'époque une belle manière de lutter contre la pauvreté et la misère des populations.

Malheureusement, cette initiative moderne n'a pas survécu pour des raisons diverses dont les plus pertinentes sont : la faible capacité de production des vaches locales (1 à 2 litres par jour), la collecte du lait sur de longues distances (40 à 50 km), les difficultés techniques (pannes fréquentes de la chambre froide, mauvais état des véhicules), la concurrence féroce du beurre importé, etc.

2.2.2. L'expérience du projet pilote conjoint Canada-Cameroun.

Vers le début des années 80 démarrent les études pour le projet laitier pilote de Ngaoundéré, géré simultanément par l'Etat du Canada et l'Etat du Cameroun. Entre 1981 et 1983, un cabinet d'experts anglais effectue une étude de marché devant aboutir à la création d'une *nouvelle* unité expérimentale d'entreprise laitière. Cette étude a indiqué que le Cameroun importait alors 50 000 000 de litres de lait. Il était alors urgent de promouvoir une production nationale de lait. Le projet laitier avait ainsi vocation à être reproductible dans toutes les régions du pays propices à l'élevage. Outre les économies de devises et l'indépendance alimentaire qu'aurait apportées une production locale, il fallait aussi prendre en compte les emplois directs et les répercussions sanitaires que la plus grande diffusion du lait, aliment aux apports multiples, allait apporter au bien-être de la population. Le projet laitier s'inscrivait donc dans le contexte général du développement et de l'autosuffisance alimentaire du pays.

Le projet avait deux objectifs majeurs : d'une part, la collecte du lait et sa transformation pour intéresser les éleveurs à la production du lait, d'autre part, la vulgarisation des méthodes et techniques de l'élevage laitier (sédentarisation, culture du foin, etc.). La laiterie devait aussi pratiquer l'insémination artificielle au sein des troupeaux des éleveurs, leur vendre des espèces améliorées (semences végétales) et les assister aux récoltes fourragères. Pour expérimenter ces nouvelles techniques pastorales avant leur diffusion auprès des éleveurs, le projet laitier avait créé un ranch doté d'une ferme pilote à l'intérieur de laquelle se pratiquaient les croisements et l'insémination artificielle, ainsi que les champs fourragers où étaient expérimentées des espèces fourragères.

L'année 1992 correspond à l'année du test artisanal de la production laitière effectué dans les locaux du laboratoire de la délégation provinciale de l'élevage et des industries animales de Ngaoundéré. La commercialisation des produits issus du projet lait sous la marque *Kossam* eut lieu en juillet 1992. Le lait qu'utilisait la laiterie provenait de sa ferme pilote, mais aussi de quelques éleveurs. Le 9 février 1994 correspond à la date effective de lancement de l'usine. La mobilisation et l'adhésion massive des éleveurs producteurs de lait étaient alors remarquables. Au regard des quantités de lait reçues à l'usine entre 1992 et 1999 (tableau ci-dessous), l'aventure laitière avait donc très bien commencé.

Table 3 : Quantité de lait livrée par les éleveurs à la laiterie entre 1992 et 1999.

Année	1992/93	1994 (juil-déc)	1995	1996	1997	1998	1999 (jan-juil)
Quantité (en litres)	68 837	313 893,3	330 984,7	184 026,5	201 314,7	109 559,7	35 333,5
Nombre de fournisseurs (éleveurs isolés et GIC)	-	106	81	42	39	32	20
dont fournisseurs réguliers.	-	64	40	17	21	9	2
dont fournisseurs irréguliers (ou en voie d'abandon).	-	42	41	25	18	23	18

Source : Documents laiterie industrielle extraits de Dateu (1999).

Le projet a connu quelques difficultés liées à l'irrégularité dans la livraison du lait par les éleveurs due à plusieurs facteurs dont le manque de moyens de transport, le faible prix d'achat du lait et la faible production de vaches. Elle s'est accentuée par la suite en raison des quotas d'achat imposés par la société aux éleveurs, de la mortalité élevée des veaux, du manque d'encadrement et des arriérés dus aux producteurs. La chute de la livraison du lait de la laiterie se justifie par le processus de privatisation qui a entraîné une certaine démobilisation des producteurs. Toutefois, la légère hausse observée en 1997 s'explique par l'enthousiasme suscité par le paiement effectif des livraisons de lait. Le ralentissement de cette tendance a eu pour conséquence la chute de la livraison de 1998 jusqu'à la fermeture de l'usine. Ainsi, sur la centaine de fournisseurs au cours de l'année 1994, il n'en est resté qu'à peine une vingtaine en 1999, soit un taux d'abandon d'environ 82%.

Au départ, propriété de l'Etat et gérée par les Canadiens, la structure était vouée à la privatisation au bout d'un certain temps. L'arrivée à terme du contrat signé par les deux parties les amène à privatiser la société, du moins la gestion de celle-ci. C'est alors que des actionnaires nationaux, parmi lesquels des éleveurs, entrent majoritairement dans le capital de l'entreprise qui juridiquement change de statut et de nom. Dès le 7 octobre 1996, le projet laitier pilote devient ainsi la Société de gestion de la laiterie (SOGELAIT), une SA au capital de 100 000 000 Fcfa répartis de la manière suivante :

Table 4 : Répartition du capital de la SOGELAIT.

Actionnaires	% du capital
Corporation (NBC) (Groupe ONOBIONO)	51%
FEKOSSAM (association des éleveurs)	35%
Etat camerounais	10%
Etat du Canada	4%

En fait, seule la gestion de la structure est privatisée, les immobilisations restant la propriété de l'Etat (10% du capital).

La matière première de la SOGELAIT, le lait, provient des éleveurs de la région et est reçue à la laiterie dans des bidons en acier inoxydable de 20 litres. Ces bidons sont la propriété de l'entreprise et prêtés aux éleveurs.

Avec une cuve de réception de 10 000 litres de lait par jour, la société dispose d'un potentiel lui permettant de produire la majorité des produits laitiers (lait frais, caillé, beurre, crème, gel au lait, yaourt...). D'ailleurs, l'usine a été faite pour la production du beurre pasteurisé. A ses débuts, la société parvenait à mettre sur le marché l'ensemble des produits ci-dessus mentionnés, mais la chute des activités a été rapide. Avant l'arrêt de l'usine, la SOGELAIT ne présentait plus sur le marché que deux produits : le yaourt et le lait *pendidam*. Le rêve d'un joyau laitier dans l'Adamaoua se transformait ainsi progressivement en cauchemar industriel. En fait, pour une capacité de transformation de **10.000 litres** de lait par jour, elle ne transformait en moyenne que **500 litres, soit 25 bidons**.

Ainsi, dès sa création, la société SOGELAIT était déjà quasi moribonde. Son fonctionnement était mystérieux, sa gestion presque en décalage avec les principes élémentaires connus (prévision, négociation, gestion des stocks, marketing, etc.) Sa structure réduite à sa plus simple expression (11 employés, en baisse significative). De plus, elle disposait d'une infrastructure de production de haute qualité mais mal entretenue. Les relations avec les éleveurs étaient plutôt médiocres.

Depuis le mois de juin 2002, les portes de la société ont été scellées pour non-reversement de la TVA collectée. SOGELAIT est donc morte, laissant un vide préjudiciable au bon fonctionnement de la filière lait de l'Adamaoua et du Cameroun en général. Les raisons les plus fréquemment avancées pour expliquer cette disparition précoce sont : un mode de fonctionnement complexe et difficile à saisir, des relations tendues avec les fournisseurs, un sérieux problème d'approvisionnement, une concurrence féroce des artisans producteurs du lait et une absence totale de marketing¹.

a. Quels sentiments les populations et les élites ont-ils par rapport à ce projet ?

ARI LAWANE (Président des producteurs de lait de l'Adamaoua)

« Une déception totale. Ce projet permettait de lutter contre la pauvreté. La livraison moyenne individuelle était de 20 litres par jour à raison de 155 Fcfa le litre. Imaginez ce qu'un producteur pouvait recevoir par an ? Les producteurs sont actuellement découragés. Tout ceci a entraîné le chômage et certains producteurs ont changé d'activité. »

ABDOULAYE NANA (Producteur et transformateur de lait)

« Tous les producteurs étaient contents. Certains percevaient jusqu'à 1 million par mois. La fermeture a laissé un grand vide. A cause de tout ceci, des coopératives de vente de lait ont vu le jour. On peut citer : SOCOLAIT et GICDELFOOD. Malheureusement, ces initiatives n'absorbent même pas la moitié de lait produit au niveau de la province. Or, le lait est un produit périssable, car le matériel de traitement est coûteux. La fermeture a provoqué un découragement total. La filière laitière n'est plus organisée malgré les efforts des coopératives citées plus haut. »

¹ Pour les détails sur les causes de l'échec de SOGELAIT, voir **Tsapi V.(2002) : La vache, la viande et le lait dans l'Adamaoua : pour la redynamisation d'une industrie négligée. Leçon inaugurale prononcée le 16 novembre 2002 à l'occasion de cérémonies solennelles de la Rentrée Académique 2002/2003 et de la Remise des Diplômes aux lauréats de l'Université de Ngaoundéré.**

b. Qu'en pense le dernier responsable ?

NANA MAADJOU (Ancien cadre de l'ex-projet laitier)

« Le projet laitier pilote fut un projet de développement approprié. Sa fermeture a provoqué une désolation totale. La privatisation avait échoué parce qu'on avait remis l'entreprise aux mains de gens qui n'avaient aucune tradition de production de lait. De plus, ces derniers n'avaient pas les mêmes intérêts que les producteurs et ne pensaient pas au développement de la région. Il y a espoir que le projet redémarre mais avec des mini-laiteries décentralisées. Pour la laiterie actuelle, il faut faire une étude diagnostic de référence pour décider de la suite en insistant sur les volets production, transformation, commercialisation, rentabilité et viabilité. »

2.2.3. L'expérience du GIC BARKEHI (la laiterie de Banyo)

Créé en 1993, la laiterie de Banyo a une capacité de traitement de 1 500 litres de lait par jour. Cependant, une moyenne de 725 litres de lait est transformée par jour, soit une exploitation de moins de 50% de l'usine de transformation. La source principale d'approvisionnement de la laiterie était les producteurs locaux, constituant ainsi un débouché sûr pour les producteurs de lait. La laiterie de Banyo produisait du yaourt et du beurre de très bonne qualité qui étaient vendus dans la localité et dans les villes voisines.

Après quelques années de fonctionnement, on a enregistré des difficultés de collecte de lait frais auprès des petits producteurs éloignés de la laiterie et des problèmes d'alimentation des vaches laitières surtout en saison sèche. En plus de ces difficultés, on a constaté les problèmes de gestion technique et managériale de ses membres et l'absence de personnel qualifié pour le fonctionnement de l'unité de transformation.

2.2.4. Conclusion

En conclusion, l'expérience de transformation du lait au Cameroun a connu des fortunes diverses. D'une part des expériences positives d'opérateurs privés qui ont réussi à mettre en place des unités de transformation industrielle, et de l'autre côté des projets mis en place par l'état qui échoué.

La transformation de lait se limite encore à la production du yaourt, du lait caillé, du beurre, et du fromage. La transformation du lait liquide en poudre n'a pas encore été véritablement tentée, en raison du coût des investissements nécessaires pour la mise en place des infrastructures requises, et de l'absence d'une volonté politique de promotion de la transformation laitière. Par ailleurs, la situation actuelle de la production réelle ne suffirait pas à approvisionner durablement une telle usine de transformation de lait.

Bien que tous les projets n'aient pas atteint les résultats escomptés, il faut souligner l'effet très positif qu'ils ont eu sur les populations locales ; les initiatives individuelles se sont multipliées ces dernières années et le nombre de producteurs et des points de vente de lait est en nette croissance.

De manière générale, le lait a donc acquis une valeur marchande, ce qui n'était pas le cas il y a un peu plus d'une décennie. Les éleveurs de bovin ont pris conscience de cette valeur marchande et font progressivement de la production de lait une activité prioritaire.

Chapitre 3 :

Analyse des importations de lait

Depuis la dévaluation en 1994, la consommation de lait concentré sucré, de lait en poudre et de yaourts augmente plus rapidement que la croissance démographique au Cameroun. L'une des conséquences de la dévaluation fut la hausse des prix de produits importés tel que le lait.

En raison de la production locale embryonnaire et insuffisante, ce sont les importations qui comblent le déficit observé. Selon l'institut national de la statistique (dont les données sont souvent en deçà de la réalité), celles-ci ont presque doublé sur les 10 dernières années.

3.1. Evolution des importations de lait au Cameroun

3.1.1. Importations de lait par année :

Pour présenter l'évolution des importations de lait par année, nous avons choisi la période de dix ans comprise entre 1996 et 2005.

Table 5 : Importations de lait (toutes catégories confondues) par année de 1995 à 2005

ANNEES	Valeur en milliards de Fcfa	QTE en tonne
1995	0,00	0,2
1996	4,47	4 505,1
1997	6,71	6 881,7
1998	6,95	6 383,2
1999	9,22	8 446,6
2000	11,25	9 636,0
2001	15,98	10 950,8
2002	12,72	11 025,0
2003	14,71	11 200,0
2004	12,76	10 292,8
2005	11,15	7 899,2
Vide	0,61	506,7
Total	106,54	87 727,1

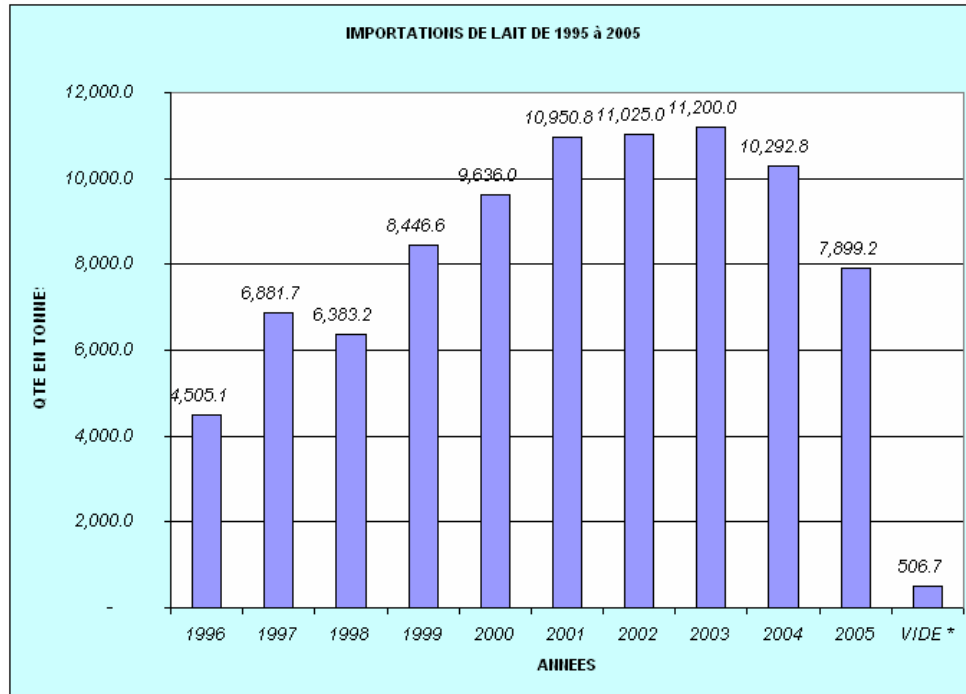


Figure 2 : Répartition des importations au Cameroun par année
(Source : PAD)

* Vide : représente les quantités de lait importées sans information sur les importateurs et les années. Mais ces informations ont été prises sur la période choisie (1996 - 2005).

La tendance générale des importations montre une évolution en deux phases sur la période de 1996 à 2005 :

- Entre 1996 et 2003, les importations sont passées de 4 505 tonnes de lait à 11 200 tonnes ; soit une augmentation de 119,6%. Cette augmentation s'explique par le renforcement de la libéralisation qui a suivi l'entrée en vigueur des accords de l'OMC.
- De 2003 à 2005 les importations ont baissé, passant de 11 200 tonnes à 7 899 tonnes ; soit une baisse de 29,47%. Un ensemble de facteurs explique cette baisse :
 - o La principale raison est l'entrée en application de l'exigence de certification de la qualité au moment de l'importation. Plusieurs opérateurs ont quitté le secteur à cause de leur incapacité à se conformer aux normes de qualité exigées pour les importations de lait au Cameroun.
 - o La découverte de la tricherie pratiquée par les importateurs au niveau des déclarations des types de produits à la douane en vue de bénéficier des exonérations a poussé les pouvoirs publics à appliquer la TVA (19,25%) sur tous les produits laitiers.
 - o La suspicion née au sein des consommateurs à la suite des débats sur la qualité des laits et produits laitiers importés.

3.1.2. Les produits importés

Les produits laitiers importés au Cameroun sur la période des dix dernières années sont :

- ☞ la poudre de lait (boîtes de 400g, 900g ou 2,5 kg) et le lait maternisé,
- ☞ le lait concentré sucré pour des raisons de conservation,
- ☞ lait liquide stérilisé, pasteurisé en bouteilles ou en briques,
- ☞ le yaourt additionné de fruits,
- ☞ le beurre et toutes sortes de variétés de fromage.

Table 6 : Quantités importées au Cameroun par type de produit.

TYPE DE LAIT	Quantité en tonne	%	VALEUR en Fcfa	%
LAIT EN POUDRE, EN GRANULES	43 512,31	49,60	66 836 014 936	62.73
LAIT CONCENTRE LIQUIDE SUCRE	36 405,90	41,50	28 669 808 669	26.91
LAIT, CREME DE LAIT EN POUDRE	6 339,55	7,23	9 701 766 379	9.11
AUTRES LAITS ET CREMES	1 298,14	1,48	1 133 949 440	1.06
LAIT, CREME DE LAIT NON SUCRE	171,19	0,20	202 594 518	0.19
Total	87 727,08	100	106 544 133 942	100

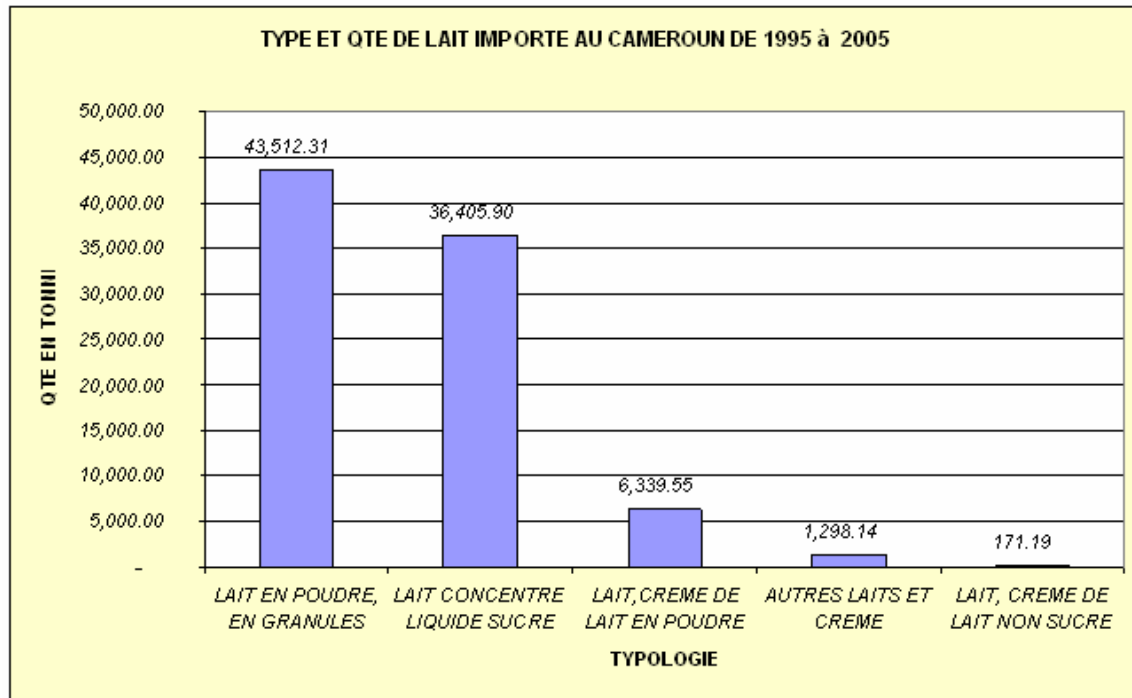


Figure 3 : Répartition des importations par type de lait et en quantité
(Source : Port Autonome de Douala)

Sur la période de référence, le Cameroun a importé 87 727 tonnes de lait tous types confondus pour une valeur de 106,5 milliards de Fcfa. Le lait en poudre et le lait

liquide concentré sucré se taillent la part du lion. Ce sont ces deux produits qui concurrencent actuellement le lait produit localement.

Années	Lait Concentré Liq. Sucré		Lait Poudre Granulé.		Crème de lait Poudre		Lait Crème non suc.		Autre Lait & Crème	
	Qté (T)	Valeur (Fcfa)	Qté (T)	Valeur (Fcfa)	Qté (T)	Valeur (Fcfa)	Qté (T)	Valeur (Fcfa)	Qté (T)	Valeur (CFA)
1996	2,798.5	2,008.6	1,706.6	2,465.3						
1997	4,241.5	3,033.2	2,640.2	3,679.3						
1998	3,127.4	2,174.6	3,255.8	4,778.0						
1999	3,739.0	2,738.1	4,707.6	6,482.2						
2000	4,301.1	3,252.1	5,334.9	7,998.2						
2001	5,264.3	4,736.3	5,686.5	11,242.6						
2002	5,818.6	4,798.2	5,206.3	7,922.2						
2003	3,650.1	3,009.1	7,550.0	11,698.6						
2004	3,159.6	2,703.4	7,133.2	10,060.8						
2005			117.3	177.8	6,312.6	9,638.6	171, 2	202,6	1298,1	1 133,9
Vide	305.7	216.1	174.0	330.9	27.0	63.2				
TOTAL	36 405,9	28 669,8	43 512,3	66 836,0	6 312,6	9 701,8	171,2	202,6	1298,1	1133,9

Table 7 : Répartition des importations par type de produits en quantité, en valeur et par année.

a. Importation de lait en poudre

En 10 ans, le Cameroun a importé 43 512 tonnes de lait en poudre, soit 49,60% de la quantité totale des produits laitiers importée. Ces importations sont d'une valeur de près de 62,4 milliards de Fcfa. Si on ne tient pas compte de légères variations d'un produit à un autre, on peut dire qu'il faut 130 g de lait en poudre pour reconstituer 1 litre de lait à 3,5% de matière grasses. Les 43 512 tonnes de lait importés sont donc équivalentes à environ 335 000 000 litres de lait.

b. Importation lait concentré liquide sucré

Sur la période de 10 ans (1996-2005), le Cameroun a importé pour près de 36 405 tonnes de lait concentré, représentant 41,50% du total des produits laitiers importés, pour une valeur de 28,7 milliards de Fcfa.

Au Cameroun, la consommation de lait concentré sucré liquide (appelé crème de lait concentré, à ne pas confondre avec la crème du lait, la matière grasse du lait) est importante. Il est servi pour le petit déjeuner accompagné de café ou de thé. Le lait hollandais est bien connu des Camerounais, spécialement la marque « Bébé Hollandais », si bien que certains s'amuse à traiter de « Bébé Hollandais » tout enfant potelé et bien portant.

c. Les marques de lait importées

Les marques importées sont très variées, mais certaines dominent le marché. Pour le lait en poudre, les produits couramment rencontrés sur le marché sont Nido, Vivakait, peak-milk, Celio (lait Cream) et Célia. On trouve le lait en poudre sous différentes formes, mais la plus courante est la vente en vrac avec un reconditionnement dans les boutiques de quartier en sachets noués (marché populaire). Il est parfois conditionné en micro-doses (sachets métallisés) pour ce même marché. Le lait en boîte ou en sachet métallisé de plus grande capacité est destiné à une clientèle à revenus moyens. Nestlé Cameroun, leader dans ce domaine, avec les marques Nestlé, Nido et Guigoz tente de gagner une nouvelle clientèle, en développant les techniques de commercialisation de proximité, proposant ses boissons « pousse-pousse » dans la rue, comme le font Coca-Cola et Malta Guinness.

Comme crème de lait concentré sucré ou non sucré, il y a le Bonnet Rouge (Bridel), le Bonnet Bleu (Bridel), Nestlé, Président, Boita et Pavani.

Les marques de yaourts importés sont principalement Yoplait et Danone.

Pour les beurres et les fromages, on trouve surtout le Président, Bridel et La Vache Qui Rit.

Pour chacune des ses marques, il n'est pas toujours facile d'établir la traçabilité des produits. Rien n'indique sur les emballages l'origine réelle du lait, ni le propriétaire de la marque. Un exemple : on peut trouver du lait en poudre « fabriqué en Argentine ou au Ghana » et s'apercevoir, après enquête, que ce lait provient des Pays-Bas, mais qu'il a subi une transformation dans l'un de ces pays. Pour les produits en provenance d'Europe, il est clair que les pays d'origine indiqués dans cette étude est le pays qui commercialise le lait (parfois le transforme).

3.1.3. Les principaux fournisseurs

Sur la période de 1996 à 2005, le lait a été fourni au Cameroun par près de 171 fournisseurs. La société Nestlé Nederland est le plus grand fournisseur du Cameroun avec un chiffre d'affaire estimé à plus de 14,32 milliards de Fcfa. La valeur cumulée des importations fournies par les filiales Nestlé GB, Nestlé France et Nestlé Nederland est de 24,37 milliard de Fcfa, soit 23% de la valeur totale.

Table 8 : Les dix premiers pays fournisseurs du lait vers le Cameroun

RANG	FOURNISSEURS	Valeur Milliards Fcfa	%	Qté en tonne	%
1	Fournisseurs non identifiés*	18,56	17,42	11,888	13,55
2	NESTLE NEDERLAND	14,42	13,53	12,183	13,89
3	FRIES LAND	10,07	9,45	8,465	9,65
4	OMEGA TRADING	7,54	7,08	6,727	7,67
5	ANDRE WAUTERS Belgique	7,51	7,05	6,486	7,39
6	NESTLE FRANCE	6,12	5,75	6,322	7,21
7	CARNEX Espagne	5,84	5,48	5,725	6,53
8	FREDDY BAIRNE	4,85	4,55	4,000	4,56
9	NESTLE GB	3,83	3,60	2,531	2,88
10	LACTALIS France	2,80	2,63	2,248	2,56
11	Les autres**	24,99	23,45	21,153	24,11
	TOTAL GLOBAL	106.54	100	87,727	100

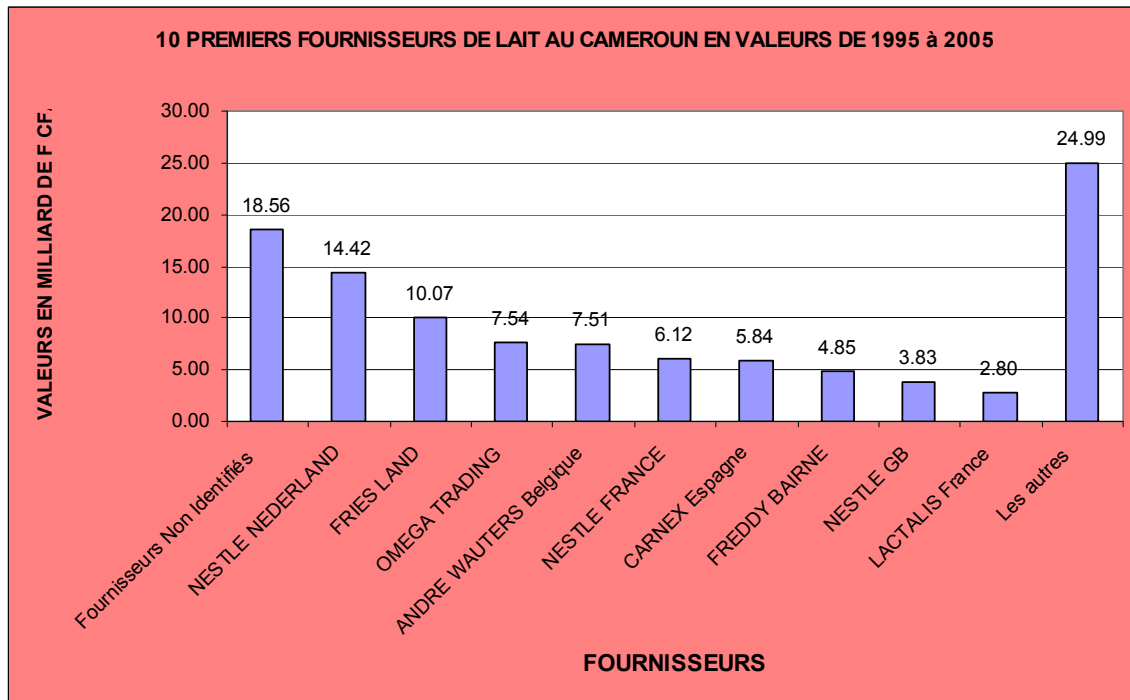


Figure 4: Les dix premiers fournisseurs de lait au Cameroun en valeur

* Nous entendons ici par "**non identifiés**", tous les fournisseurs qui ont importé du lait au Cameroun et ne l'ont pas déclaré.

** Ici, le terme "**autres**" représente le reste des fournisseurs. On a mentionné plus haut que le lait est exporté vers le Cameroun par 171 fournisseurs.

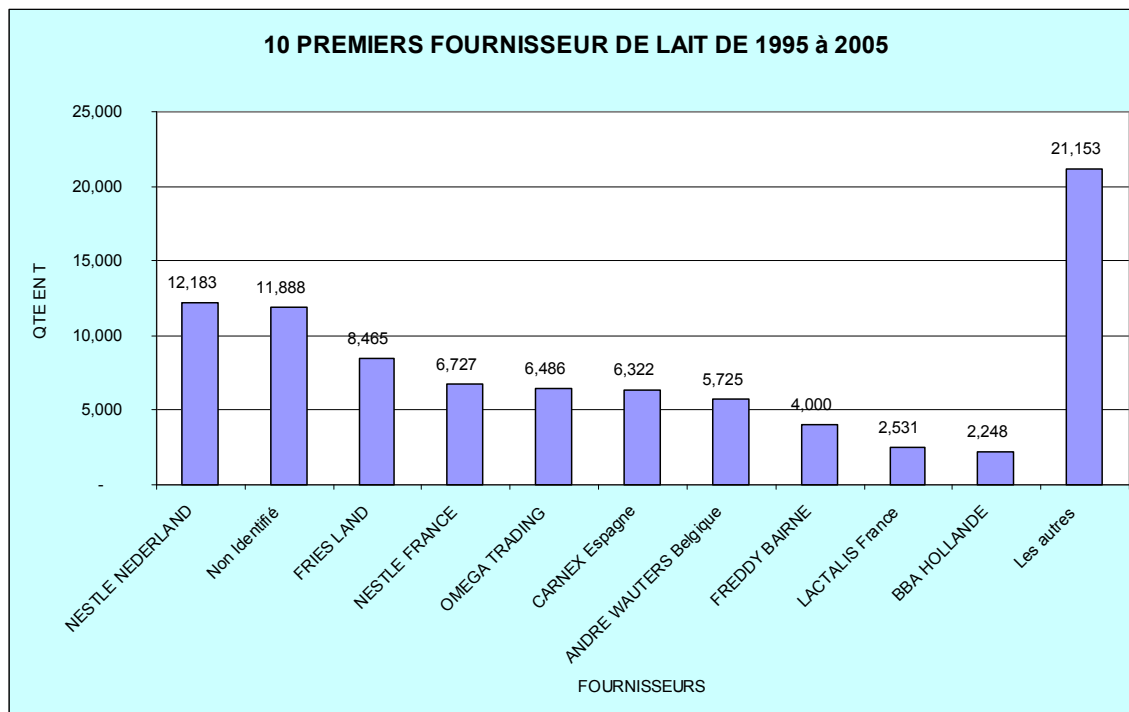


Figure 5: Les dix premiers fournisseurs de lait au Cameroun en quantité.

3.1.4. Importation par pays d'origine

Sur la période de 1994 à 2005, le Cameroun a importé du lait de 31 pays. 10 des pays exportateurs sont membres de l'UE parmi lesquels cinq pays exportent de façon significative, à destination du Cameroun. Notamment: la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, la France, et la Grande-Bretagne. Ils ont fourni au Cameroun 74 270 tonnes de lait sur les dix ans, soit plus de 85% des importations du Cameroun.

Table 9 : Les dix premiers pays exportateurs du lait vers le Cameroun

Rang	Pays	Quantité en Tonne	%	Valeurs en Milliard de CFA	%
1.	Belgique	21 753	24,8	27,83	26,1
2.	Pays-Bas	19 539	22,3	24,27	22,8
3.	Espagne	17 716	20,2	19,31	18,1
4.	France	12 323	14,0	11,37	10,7
5.	Cameroun*	5,215	5,9	6,61	6,2
6.	Grande Bretagne	2 939	3,4	5,44	5,1
7.	Cote d'Ivoire	2,505	2,9	5,32	5,0
8.	Afrique du Sud	1,822	2,1	1,96	1,8
9.	Sénégal	963	1,1	1,14	1,1
10.	Bénin	787	0,9	1,00	0,9

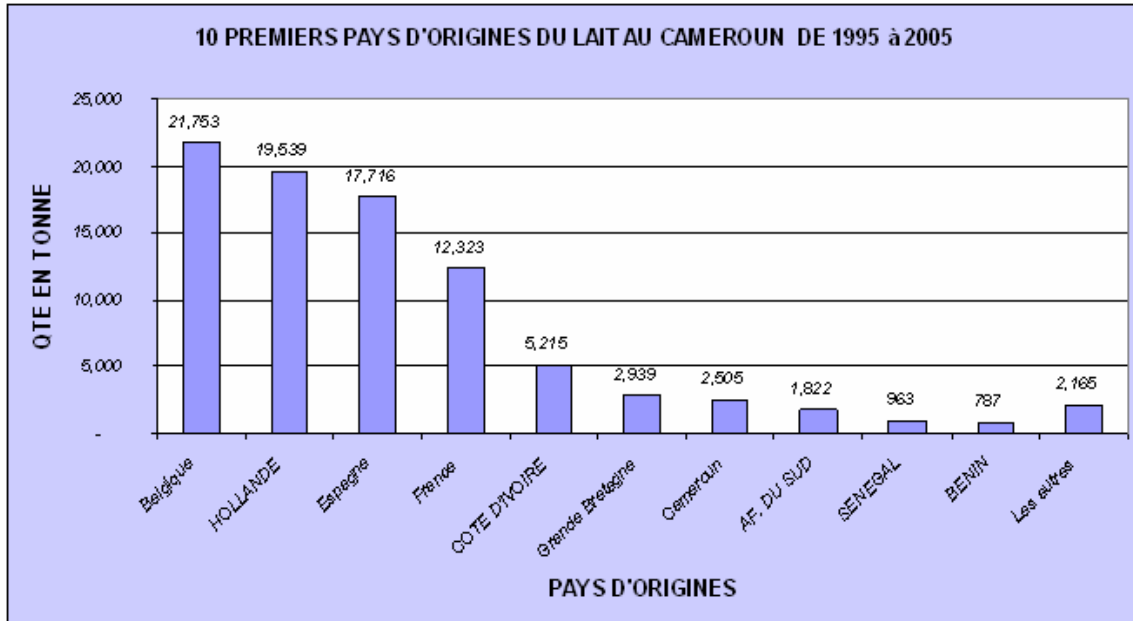


Figure 6 : Les dix premiers pays d'origine du lait au Cameroun en quantité¹

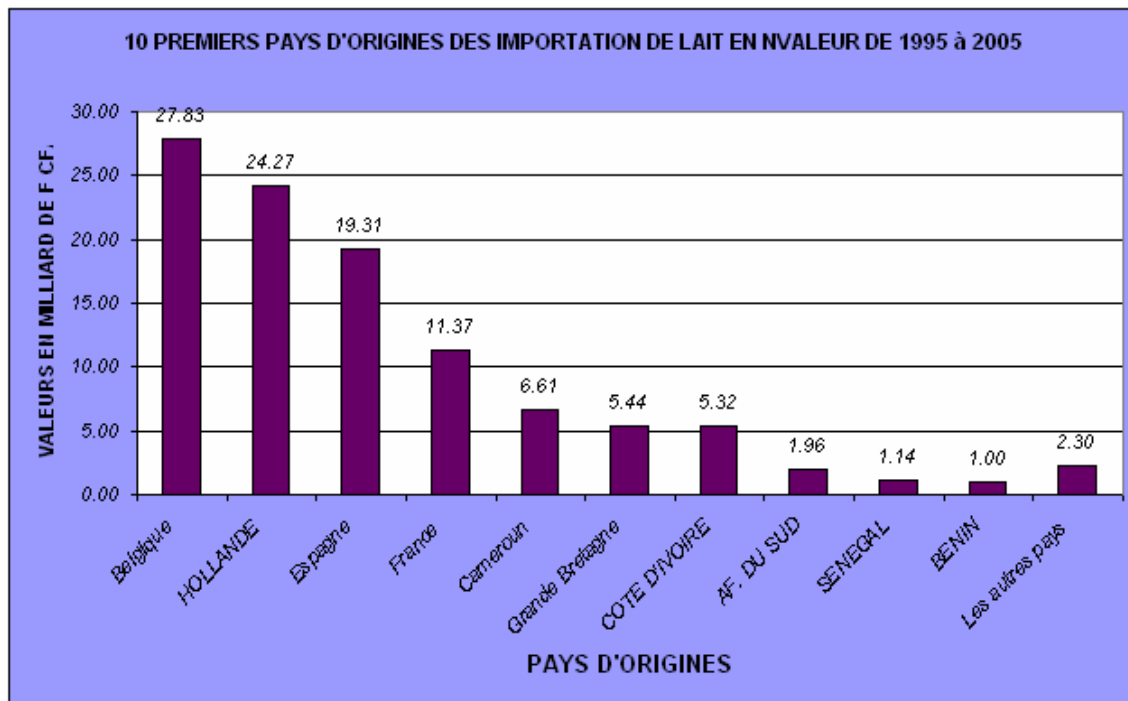


Figure 7 : Les dix premiers pays d'origine du lait au Cameroun en valeur²

¹ Source: Port Autonome de Douala

² Source: Port Autonome de Douala

Dans ce tableau, le Cameroun apparaît parmi les pays fournisseurs. Cela s'explique par certaines pratiques au niveau du port de Douala. Notamment, la vente aux enchères des stocks de produits abandonnés pour diverses raisons au niveau du port.

Sur les 87,7 mille tonnes de lait importé sur la période choisie, la Belgique se taille la part du lion avec 21 753 tonnes (24,8%), suivie respectivement des Pays-Bas avec 19 539 tonnes (22,3%) et de l'Espagne avec 17 716 tonnes (20,2%).

3.1.5. Les importateurs

Sur la période de référence de dix années choisie, 271 opérateurs économiques ont importé du lait au Cameroun. Parmi ceux-ci, on trouve aussi bien les sociétés multinationales étrangères que les entreprises camerounaises. Le tableau ci-dessous nous donne les dix premiers opérateurs importateurs de lait au Cameroun en quantité et en valeur.

Table 10 : Les dix premiers importateurs de lait au Cameroun

Rang	Importateurs	Qté en tonne	%	Valeurs Milliard de Fcfa	%
1	NESTLE CAMEROUN	33,764	38.49	41,13	38.6
2	STE CAMEROUN MILK COMPANY	7,985	9.10	10,18	9.6
3	STE AFRICAINE DE DISTRIBUTION	4,553	5.19	4,17	3.9
4	SAGA CAMEROUN	2,905	3.31	5,31	5.0
5	SOACAM SARL	2,053	2.34	1,99	1.9
6	STE CAM INDUST ALIMENT	1,890	2.15	2,28	2.1
7	STE CAM DE PRODUITS LAITIERS	1,867	2.13	2,41	2.3
8	STE D'IMPORT & COMMERCE	1,623	1.85	3,27	3.1
9	STE FOKOU	1,611	1.84	3,09	2.9
10	SDV CAMEROUN	1,531	1.75	2,03	1.9
11	Les autres opérateurs	27,944	31.85	30,69	28.8
	TOTAL GLOBAL	87,727	100	106,54	100

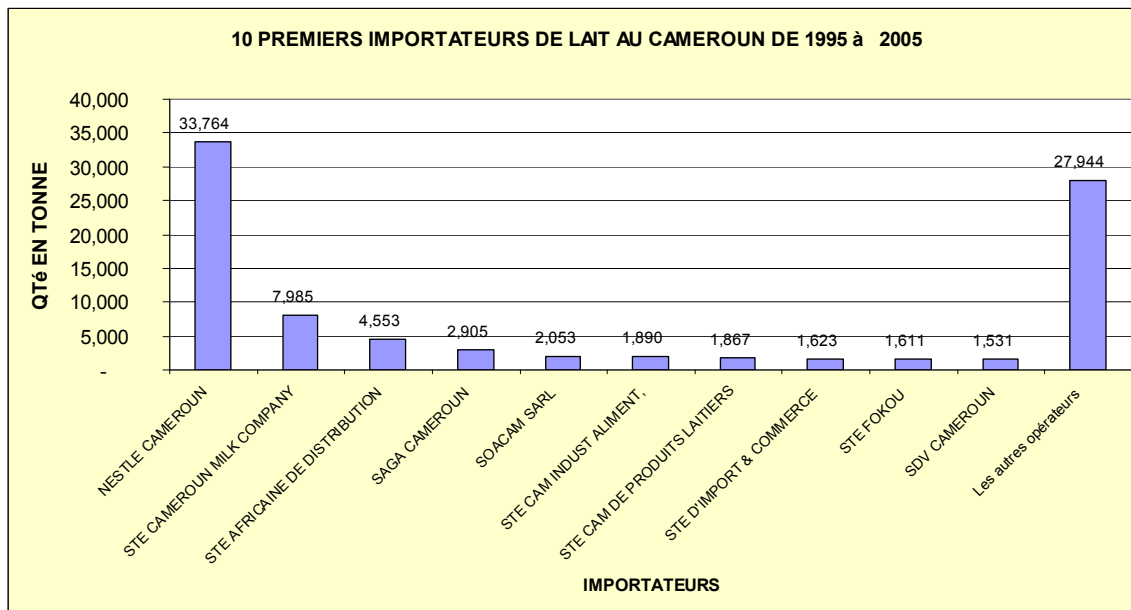


Figure 8 : Les dix premiers opérateurs importateurs de lait au Cameroun en quantité¹

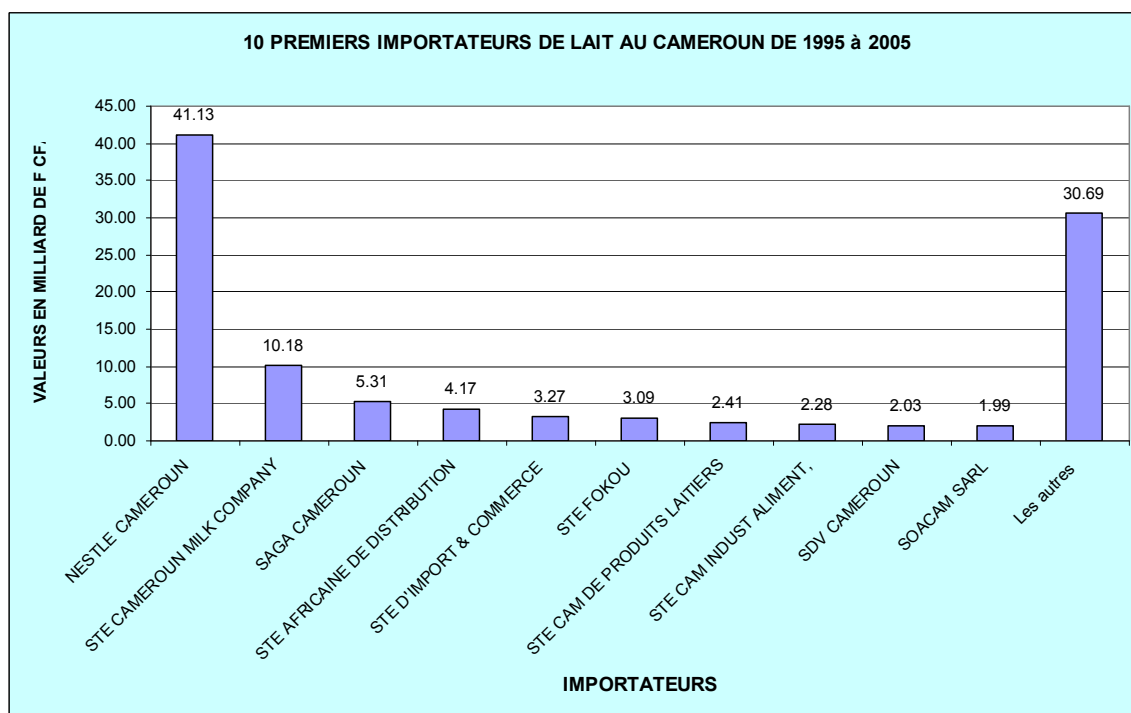


Figure 9 : Les dix premiers opérateurs importateurs de lait au Cameroun en valeurs²

La filiale camerounaise de la multinationale Nestlé est de loin la première importatrice de lait au Cameroun. Installée au Cameroun depuis plus de 10 ans, elle a une usine de fabrication de lait basée à Douala. En 10 ans, la multinationale installée au Cameroun a importé 33 764 tonnes de lait pour une valeur de 41,13 milliards de Fcfa, soit 38,5% du total des importations sur la période.

¹ Source: Port Autonome de Douala

² Source: Port Autonome de Douala

Le lait en poudre ou concentré sucré commercialisé par Nestlé au Cameroun est en partie importé des Pays-Bas et même de certains pays africains : la Côte-d'Ivoire et le Sénégal. En 2003, la société Nestlé Cameroun avait été conduite devant la justice par Codilait (une société camerounaise installée à Douala et fabriquant du lait concentré sucré à base de lait en poudre importé) pour fraude douanière et concurrence déloyale.

Parmi les grands importateurs, on retrouve de spécialistes de l'alimentation générale, comme Saga Cameroun, société Fokou et Sdv Cameroun (opérateurs locaux), mais aussi quelques entreprises spécialisées comme Camlait et Toplait.

3.2. Importations de lait en zone CEMAC

3.2.1. Répartition par années :

Entre 1994 et 2004, les importations de lait et produits laitiers en zone CEMAC sont passées de 10 976 tonnes à 20 890 tonnes, avec une crête de 26 732 tonnes en 2001. Soit une augmentation de 90%. Dans la même période, la valeur moyenne des importations est estimée à 543,11 milliards de Fcfa.

Table 11 : Importations de lait et crème concentrée sucrée en CEMAC par année

Années	Quantité en tonne	Valeurs en milliers d'euros	Valeurs en milliers de Fcfa
1994	10 976,20	13 920,04	9 130 947,68
1995	14 298,00	19 260,76	12 634 230,35
1996	17 257,30	24 193,17	15 869 679,21
1997	19 629,60	28 363,37	18 605 151,10
1998	19 600,20	29 519,58	19 363 575,14
1999	18 655,00	29 053,85	19 058 076,28
2000	23 173,70	35 217,12	23 100 916,38
2001	26 732,50	49 388,96	32 397 034,03
2002	22 494,90	37 720,66	24 743 130,97
2003	21 947,70	38 776,68	25 435 834,68
2004	20 890,80	37 115,99	24 346 493,45
Total	547 798,90	827 966,34	543 110 316,49

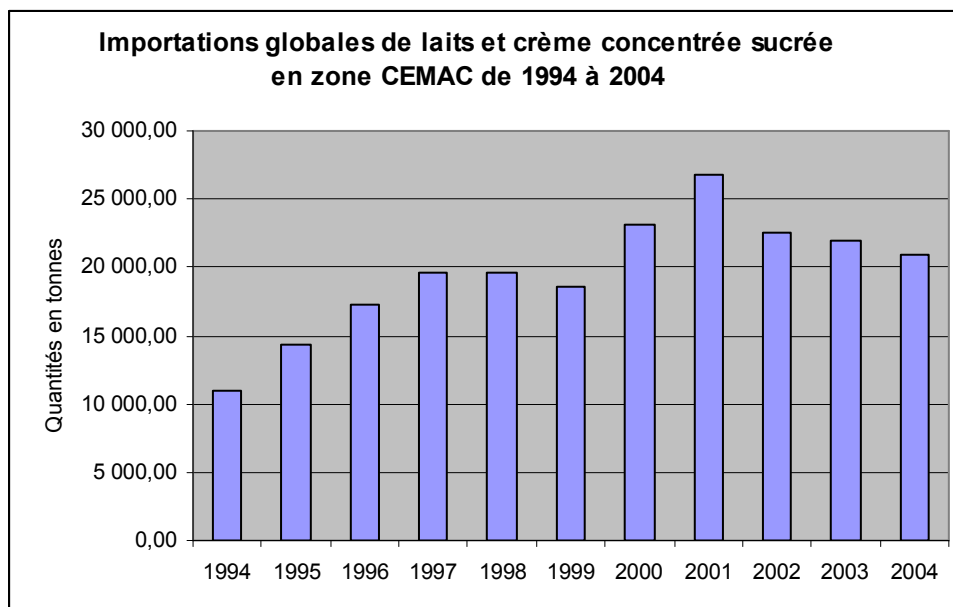


Figure 10 : Importation de lait en CEMAC par année en quantité
Source : GRET 2006

3.2.2. Répartition des importations par pays

En zone CEMAC, le Cameroun importe la plus grande part de lait et crème de lait avec 36% de la valeur totale des importations. Il est suivi par le Gabon et le Congo avec respectivement 28% et 24%. São Tomé et Príncipe vient en dernière position avec 1% de la valeur totale des importations.

Table 12 : Importation de lait et crème concentrée sucrée en CEMAC par pays

Pays	Qté (tonnes)	Valeur (Milliards de Fcfa)	%
Tchad	5 616,60	8,61	4%
Cameroun	74 956,70	80,16	36%
RCA	4 240,60	4,40	2%
Guinée	10 961,30	9,93	4%
São Tomé	2 641,20	3,37	1%
Gabon	66 615,80	63,40	28%
Congo	50 623,70	54,82	24%
Total	215 655,90	224,69	100%

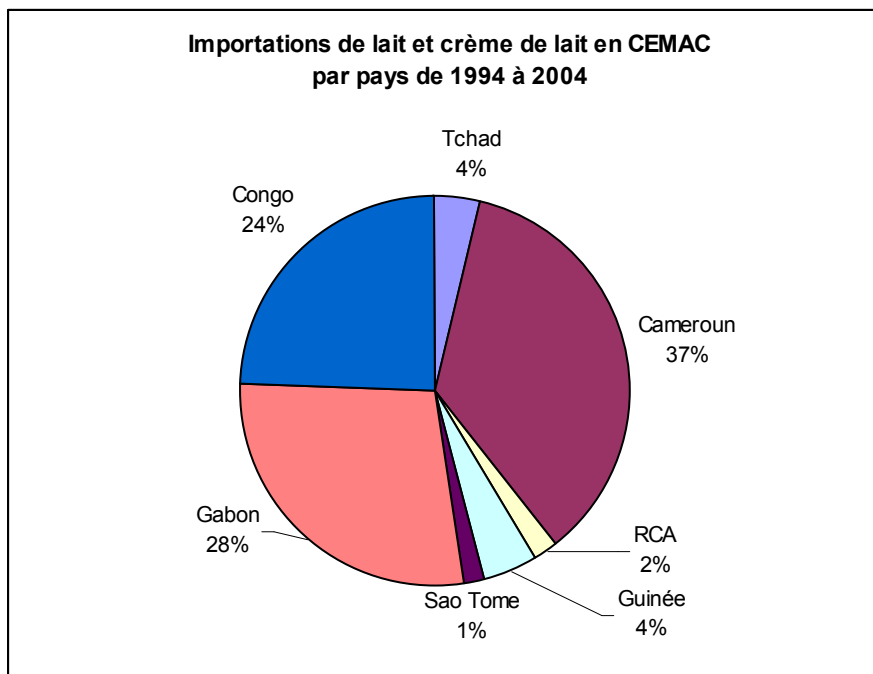


Figure 11 : Importation de lait et crème concentrée sucrée en CEMAC par pays et en valeur

3.3. Conditions d'importation

Depuis 1994, un tarif extérieur commun (TEC) est appliqué pour les produits rentrant dans l'espace CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Il comprend quatre catégories, dont les droits de douane sont présentés par le tableau ci-dessous.

Catégorie	Type de biens	Droits de douane (%)
1	Biens de première nécessité	5%
2	Matières premières et biens d'équipement	10%
3	Biens de consommation intermédiaire	20%
4	Biens de consommation finale	30%

Table 13: Le tarif extérieur commun de la CEMAC

Au niveau de la sous-région d'Afrique centrale, les Etats membres des deux institutions d'intégration peuvent ajouter d'autres éléments d'imposition sur les importations de produits agricoles. Notamment :

- La redevance statistique fixée entre 0,5 et 1 % ;
- La taxe communautaire pour l'intégration, versée à la CEMAC ;
- La redevance communautaire d'intégration, versée à la CEEAC (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale) ;

- La Taxe sur le chiffre d'affaire (TCA) a été progressivement remplacée par la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Chaque Etat membre fixe son taux de TVA à l'intérieur d'une fourchette allant de 15 % à 18 %. Seule la Guinée équatoriale n'est pas encore passée de la TCA à la TVA. Au Cameroun la TVA est à 19,25%.

De nombreux problèmes persistent cependant pour l'application du TEC. Des pays décident de déclasser un certain nombre de produits, pratiquent des exonérations discrétionnaires et non réglementaires ou ajoutent des droits de douane.

3.3.1. Le cas de la République centrafricaine

Les droits de douane à l'intérieur de la CEMAC ont été progressivement abaissés pour devenir nuls à partir de 1999. Il y a donc, en théorie, libre circulation des marchandises entre pays de la CEMAC. Cependant, la République centrafricaine a été autorisée à remettre en place des droits de douane sur les produits en provenance de la CEMAC. La grande majorité des biens importés par la Centrafrique hors de la CEMAC transitent par le Cameroun. Ces biens sont dédouanés sur le territoire camerounais, et la RCA perd donc des recettes douanières.

Outre cette exception « légale » au marché commun, de nombreux obstacles persistent encore, comme la multiplication des visas et vérifications documentaires et le contrôle des marchandises quasi-systématique, ce qui nuit à la qualité et à la sécurité des transports sous transit douanier.

3.3.2. Le cas du Cameroun

L'importation de produits laitiers est soumise au respect de la norme sur l'étiquetage des produits alimentaires emballés, entrée en vigueur en décembre 2001. Il s'agit d'un tableau qui fait apparaître la valeur nutritive du produit. La norme sur l'étiquetage a pour objectifs :

- o de fournir des critères valables d'étiquetage, des messages intelligibles pour les consommateurs qui ne sont ni faux ni trompeurs et une procédure uniforme pour vérifier la véracité du contenu des étiquettes ;
- o ce faisant, de permettre aux consommateurs de faire un choix éclairé.

La majorité des produits dérivés du lait sont classés dans la catégorie 4 comme biens de consommation finale. Toutefois, il existe une exception de taille : le lait en poudre. Le lait en poudre est toujours classé dans la catégorie 2, soit avec seulement 10% de droits de douane, quelle que soit sa teneur en matières grasses ou sa présentation.

Libellé	TEC	TVA
Lait liquide	20%	0%
Lait en poudre	10%	0%
Lait concentré liquide	20%	0%
Yaourt	30%	18,70%
Beurre	30%	18,70%
Fromage	30%	18,70%

Table 14 : TEC appliqué en CEMAC sur le lait et les produits laitiers

3.4. Les conséquences des importations

Les effets des importations de lait et des produits laitiers au Cameroun se situent à différents niveaux. S'il est vrai que ces importations contribuent à combler l'incapacité de la production nationale à satisfaire les besoins des consommateurs, elles constituent aujourd'hui une solution de facilité pour un pays qui dispose du potentiel suffisant pour s'auto-suffire en matière de lait. De même, ces importations ont une part non négligeable de responsabilité dans la situation actuelle de la filière laitière au Cameroun.

3.4.1. La différence de prix entre produits importés et locaux

Les prix des produits indiqués ci-dessous sont approximatifs mais très significatifs. Une visite de quelques magasins, supérettes et boutiques des villes de Douala, de Yaoundé et de Garoua, au mois de mai dernier, permet de faire une comparaison entre les prix des produits importés et ceux des produits locaux.

Il importe de remarquer la grande disponibilité du lait et des produits laitiers importés dans tous les espaces de vente et d'alimentation sur l'étendue du territoire camerounais, contrairement aux produits locaux. Au-delà de cette disponibilité, les prix des produits importés sont inférieurs à ceux des produits locaux.

Pour les unités de transformation, qui utilisent du lait en poudre acheté dans des conditionnements de 25 kg ou 50 kg, un litre de lait reconstitué à base de lait en poudre qui contient 3,5% de matières grasses revient à 225 Fcfa. Alors que le litre de lait frais livré à la laiterie par le producteur local coûte 300 Fcfa en saison de pluie et près de 400 Fcfa en saison sèche. La différence de prix varie de 75 à 125 Fcfa.

Sur la table du consommateur, le litre de lait reconstitué à partir d'une boîte de 400 g ou 1 kg de lait en poudre ou du lait concentré importé coûte 500 Fcfa. Alors que le litre de lait local pasteurisé est vendu 600 Fcfa au détail dans les boutiques d'alimentation. La différence de prix est de 100 Fcfa soit 20%. Par contre, le lait entier importé et conditionné dans des emballages d'un litre coûte plus cher dans les supermarchés que le lait local. Ce lait est consommé par la classe des familles aisées qui constitue une infime minorité.

Cette différence de prix s'explique d'une part, par la faible compétitivité du système de production local en termes de volume de production, de coût de revient et de présentation du produit. D'autre part, elle s'explique par l'absence d'une politique de régulation des importations qui se manifeste par de faibles niveaux de tarifs douaniers appliqués à ces produits.

Table 15 : Les prix du lait et des produits laitiers importés.

Produit	Marque	Conditionnement	Vol. (kg)	Prix (Fcfa)	Prix kg
Lait UHT	Divers France	Pack et bouteille	1,00	800 - 900	850
Lait poudre	Nido - Nestlé (Netherlands)	Pot métal	2,50	8500 - 9990	4000
	Nido - Nestlé (Netherlands)	Pot métal	0,90	3200 - 3800	4100
	Nido - Nestlé (Netherlands)	Pot métal	0,40	1700 - 1900	4400
	Peak Milk	Pot métal	0,40	1600 - 1700	4000
	Laitcran - vrac reconditionné score		Variable	1700 - 1900	1800
	Vrac, reconditionné boutique	Sachet noué	0,5	900	1800
	Gloria sucré Nestlé	Sachet métal	0,02	75	3000
Lait concentré	Nestlé sucré	Boîte métal.	0.397	900 - 1100	1750
	Peak Milk	Boîte métal.	0.170	350 - 400	1900
Yaourt	Nature (camlait) - 4x 125g	Pot		900	
	Jem volouté (camlait) - 4x 125g	Pot		1000	
	Dacort (camlait) - 4x 125g	Pot		1000	
	Autres - 4x 125g	Pot		800	
Crème	Camlait	Sceau (5L)		5800	
Beurre	Divers France	Paquet	0,20	750 - 900	
Fromage	Gruyère	Coupe			5 000
	Pâte cuite hollandaise	Coupe			6 à 7500
	Roquefort	Coupe			20 000

La conséquence en est que les consommateurs dans les centres urbains, et de plus en plus dans les zones de production, s'orientent beaucoup plus vers les produits importés pour leurs besoins en lait et produits laitiers. Avec une moyenne de 9 000 tonnes soit 69 230 769 litres de lait importé par an au cours des dix dernières années, les importations couvrent environ 90% de la consommation dans les villes de Douala et de Yaoundé et une part importante de la consommation dans les autres villes au sud du pays. Même les unités de transformation utilisent majoritairement la poudre de lait importé comme matière première (plus de 75% par les mini-laiteries et souvent 100% pour les grandes unités modernes de transformation).

3.4.2. Les conséquences des importations sur l'économie.

Sur l'économie camerounaise, les importations de lait entraînent des pertes de devises et des manques à gagner en termes de production. En l'espace de 10 ans (1996 - 2005) le Cameroun a importé du lait pour une valeur de près de 107 milliards de Fcfa. La valeur moyenne des importations annuelles se situe à 10,5 milliards de Fcfa.

3.4.3. Les conséquences sociales et sanitaires des importations

La production et la vente de lait sont des activités principalement exercées par les femmes. En effet, les femmes et leurs enfants traitent le lait, le transforment et le commercialisent chaque jour. Après les consommations familiales, le surplus (environ 50% de la production) est vendu sur le marché local. Dans les zones de production de lait, c'est à ces femmes qu'incombe la responsabilité de l'alimentation de la famille. La concurrence de plus en plus accrue du lait importé face au lait local risque d'entraîner la perte des emplois de ces producteurs (environ 200 000 personnes) et constitue une véritable menace pour l'agriculture familiale.

L'activité d'importation frauduleuse de lait qui échappe au dispositif de contrôle sanitaire (déjà très faible), met à la disposition des consommateurs des produits de qualité très peu fiable. A cause de leur prix relativement bas, ces produits sont largement consommés par les populations non averties et sont même utilisés pour l'alimentation des nourrissons et des enfants en âge de sevrage.

Importations frauduleuses

Cette affaire Codilait / Nestlé remonte en fin d'année 2003, date à laquelle l'entreprise Codilait a, devant le tribunal de grande instance du Wouri, assigné en paiement de dommages et intérêts la multinationale suisse et certains distributeurs pour concurrence déloyale, dumping et contournement des barrières douanières et tarifaires. Pour Codilait, entre 1999 et 2002, ses pertes dues à la ruse de son principal concurrent, se sont élevées à plus de 750 millions de FCfa. Codilait était en cessation de paiement et connu un ralentissement net de ses activités, à cause des " importations frauduleuses " de Nestlé.

La société Codilait affirmait que : *"Les multinationales Nestlé et Friesland, désireuses de maintenir leur monopole sur le marché national tout en y réalisant d'énormes profits, décident de contourner les obstacles nés de la dévaluation en inondant le marché national de nouveaux produits qui ont toute l'apparence et la texture du lait, mais qui n'ont rien du lait dans leur composition"*.

Une accusation régulièrement contestée par Nestlé qui, selon ses responsables, n'a jamais importé le faux lait au Cameroun, car fabriquant sur place son lait. Alors que l'affaire suit son cours, le Ministère de l'Economie et des Finances, à travers la Direction des Douanes, entre en scène en introduisant une assignation en intervention volontaire et réclame plus d'un milliard Fcfa pour ses caisses.

Après avoir rejeté les exceptions soulevées par les sociétés poursuivies, les juges ont ordonné une expertise financière pour procéder à l'évaluation des quantités et coûts des produits incriminés. Y sont passés la collecte, l'analyse et l'évaluation des sociétés poursuivies, l'analyse de l'espèce tarifaire consignée par les sociétés requises sur le document d'importation du lait susvisé ou tout autre document nécessaire à l'évaluation de leur incidence douanière relativement à la tarification en faisant ressortir les marges bénéficiaires de chaque société pour la période considérée, les exercices 1999/2000, 2000/2001, 2001/2002, l'examen et la situation des états financiers de la société Codilait pour la même période.

En effet, à la suite des enquêtes commanditées par Codilait, la Douane va parvenir à la conclusion que les marques de faux lait concentré entraînent de manière irrégulière et frauduleuse au Cameroun. A la date du 6 Juin 2006, aucune décision définitive n'avait encore été rendue dans le cadre de ce litige commercial.

Chapitre 4 :

La consommation

Selon le MINEPIA, la consommation de lait et autres produits laitiers au Cameroun est estimée en moyenne à 24 litres/hbt/an. En exploitant le potentiel existant, la production pourrait fournir 25 litres/hbt/an comparés à la moyenne mondiale qui est de 45 litres/hbt/an.

Selon les informations obtenues sur le site de la FAO, la moyenne de consommation de lait frais au Cameroun se situe autour de 15 litres/hbt/an. La consommation globale de lait est estimée à 190 000 tonnes. Du fait de l'autoconsommation d'une part importante de la production et des contraintes de commercialisation auxquelles fait face la production locale, la consommation varie selon les zones (provinces), le niveau de revenu et les saisons.

Au Cameroun, une enquête sur la consommation a été conduite sur la filière laitière dans les villes de Yaoundé et de Douala. Les résultats montrent que dans les grands centres urbains où l'activité de production laitière n'est pas pratiquée, 42% des consommateurs affirment consommer exclusivement du lait importé, contre 30% dans les zones de production. Nous présentons ci-dessous en résumé les résultats de cette enquête.

4.1. Répartition de la consommation par lieu de résidence

On estime à au moins 50 % la production nationale de lait autoconsommée, sous forme de lait cru, de lait caillé et d'huile de beurre. Cette consommation pourrait être augmentée par un appui aux éleveurs pour accroître la production (complémentation, fourrages, vaccination, croisement par insémination artificielle...). Une partie de la consommation concerne également les produits importés (lait en poudre, lait concentré) qui, grâce aux circuits de distribution mis en place par les commerçants, sont disponibles dans presque tous les villages du Cameroun et commencent donc à entrer dans les habitudes alimentaires (parfois par identification à la modernité). Une partie de cette consommation pourrait être substituée par des produits locaux si la production s'améliorait, notamment pendant la période sèche où la production est particulièrement faible mais il est fort probable que ce volume ne représente qu'une part très faible des importations. Il est fort probable également, comme nous l'avons dit plus haut, qu'à moyen terme, la demande rurale continuera d'être satisfaite à partir de l'élevage extensif.

Selon les résultats de l'enquête, les ménages de régions d'origine Centre/Sud/Est consomment presque autant le lait importé (40,4%) que le lait camerounais (40,8%). Le tableau ci-dessous nous présente la consommation selon la région.

Table 16 : Consommation du lait selon la région

Origine	Centre/ Sud/Est	Ouest/ Nord-Ouest	Littoral/ Sud-Ouest	Grand-Nord
Cameroun	40,8	50,4	42,1	46,4
Importé	40,4	32,3	43,9	28,8
Les deux	12,6	10,6	8,8	20,3
Ne sait pas	6,2	6,6	5,3	4,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

4.2. Répartition de la consommation selon le niveau de vie

Le niveau de revenu constitue l'obstacle majeur à un accès régulier et important au lait et produits laitiers¹. A Yaoundé ou à Douala, le litre de lait frais peut représenter facilement 30 à 50 % du salaire journalier d'un ouvrier et deux fois moins pour un litre de lait reconstitué.

Les ménages riches, contrairement à l'ensemble, sont plus friands du lait d'origine étrangère (48,5%) que du lait fabriqué au Cameroun (36,5%). Les familles pauvres, quant à elles, consomment plus du lait camerounais que du lait étranger. Ils sont 54% des ménages à consommer du lait camerounais contre 25,3% à consommer du lait importé, soit un écart de 28,7%.

4.3. La consommation selon les saisons

La consommation est affectée par les *variations saisonnières* (cycle annuel, plus forte consommation de produits laitiers durant la période de chaleur et en milieu rural durant la période de forte production) et sans doute également par *des variations au cours du mois* pour les ménages les plus pauvres qui font leurs achats tous les jours et qui ont généralement des difficultés financières à partir de la moitié du mois lorsque la paie des membres salariés de la famille est consommée. Cette évolution des achats dans le mois a été confirmée lors d'interviews de transformateurs et de vendeurs de lait en poudre (variations observées pour de nombreux produits alimentaires à Yaoundé et à Douala). Le ramadan (jeûne musulman) est également une période de plus forte consommation de lait sous forme de lait caillé notamment pour accompagner la bouillie de mil et d'autres produits de « luxe » comme le gruyère et le beurre. Cependant, cet achat durant le ramadan de produits peu consommés par la famille dans l'année est une pratique de moins en moins fréquente, du fait de la baisse du pouvoir d'achat et se limite de plus en plus aux familles les plus aisées.

¹ R.Metzger, J.M Centres, L. Thomas et JC Lambert, 1995, OP cité.

Aperçu de la consommation mondiale de lait en 2004

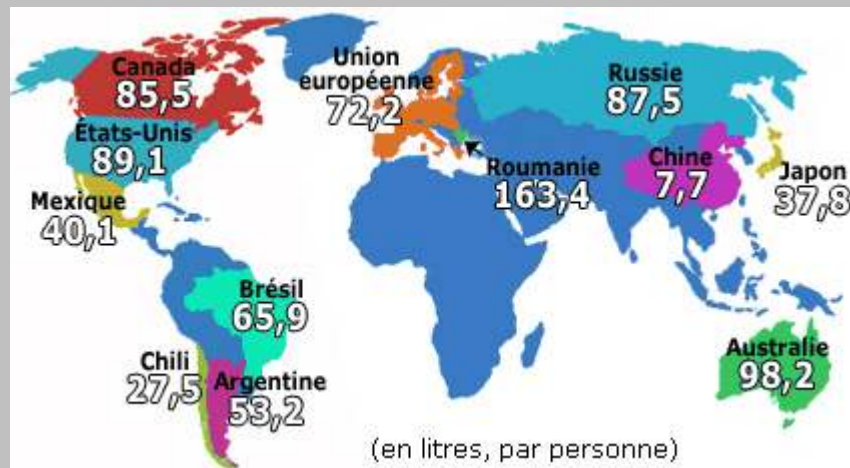


Figure 11 : la consommation moyenne de lait par personne dans certains pays.

Ce graphique montre, pour l'année 2004, la consommation moyenne de lait par personne, dans certains pays. Chacun boit, en moyenne, l'équivalent d'un verre de lait par jour (236 ml ou 8 onces).

En 2004, les plus grands buveurs de lait au monde étaient les Roumains (163 l par personne), suivis des Australiens (98,2 l), puis des Américains (89,1 l). Le Chili (27,5 l), l'Égypte (20,8 l), la Chine (7,7 l) et le Cameroun (15 l) sont les pays développés, émergents ou sous développés où l'on boit le moins de lait. Traditionnellement, la population des pays plus chauds consomme moins de lait pour des raisons de conservation.

Parmi les 18 pays les plus grands producteurs de lait, les trois premiers étaient l'Australie (98,2 millions de tonnes), l'Inde (88 millions de tonnes), et les États-Unis (77,2 millions de tonnes). La France était au cinquième rang (24,2 millions de tonnes). Pas moins de 86 % de la production mondiale totale de lait proviennent de la vache, 10 % du buffle des Indes et le reste est produit par d'autres animaux laitiers comme la chèvre, la brebis, le chameau et le yack.

Chapitre 5 :

Les politiques laitières

5.1. Politique laitière inexistante au Cameroun et en CEMAC

Les performances d'une filière sont absolument tributaires de la politique mise en place pour son développement et du contexte global de la production et de la commercialisation. Les mauvaises performances de la filière laitière camerounaise reflètent parfaitement l'état d'engagement des pouvoirs publics dans ce secteur.

En effet, il n'existe pas une politique de développement de la production laitière au Cameroun. La stratégie sectorielle de l'élevage des pêches et des industries animales, conçue et publiée en octobre 2002, présente ce qui pourrait être considéré comme les engagements ou les orientations de l'action gouvernementale en vue du développement de la production laitière. Le moins qu'on puisse dire est que, contrairement à ce qui s'observe sous d'autres cieux où la production laitière connaît des beaux jours, le MINEPIA manque d'ambition pour la filière laitière (voir encadré page suivante).

L'essentiel de l'intervention se résume dans l'exécution de quelques projets financés tant par les fonds issus de la remise de la dette que par les financements de coopération, dans l'exploitation des opportunités de financement ponctuel des fragments d'activités (voir page 21).

Ces actions partielles et parcellaires sont insuffisantes pour résoudre les problèmes d'ordres structurel et infrastructurel auxquels fait face la production laitière au Cameroun (voir page 21)

Au niveau de la CEMAC, il n'existe pas non plus à proprement parler une politique agricole commune. Un programme régional de sécurité alimentaire en cours d'exécution permettra à terme d'aboutir à une politique agricole commune. Ledit programme est conçu sur la base de la stratégie agricole commune adoptée par les Etats membres de la CEMAC. Cette stratégie agricole commune de laquelle découlera la politique agricole commune est conçue pour répondre à cinq défis majeurs. Notamment : (i) L'amélioration des conditions de vie des producteurs par l'accroissement de leurs revenus ; (ii) L'accroissement de la productivité de l'agriculture ; (iii) Le développement des infrastructures facilitant l'accès aux marchés ; (iv) La cohérence avec les accords commerciaux ; (v) L'augmentation des budgets nationaux alloués à l'agriculture.

5.2. Les politiques internationales très peu favorables

L'environnement institutionnel et politique au niveau international est très peu favorable au développement des secteurs de production dans les pays en développement. Les politiques libérales dominantes en cours portées aussi bien par les institutions financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire

international), que par les pays développés et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont eu des effets néfastes sur l'ensemble des filières.

5.2.1. Des politiques de subvention volontaristes :

Pour ce limiter au cas de l'UE, la PAC est la plus ancienne politique commune européenne et de loin celle qui bénéficie du budget le plus important. Les montants consacrés à la Politique agricole commune (PAC) représentent à eux seuls 40% du budget de l'Union européenne¹.

Les filières qui bénéficient de la PAC intègrent les céréales, la viande, ... ainsi que le lait. En 2004, la France a octroyé une subvention de 0,6 milliard d'euros aux producteurs de lait. Aujourd'hui, on estime que les aides directes et indirectes représentent près de 60% des revenus des exploitations françaises. Une étude de l'Institut de l'élevage de 2004 a ainsi montré que les aides comptaient pour plus de 120% des revenus d'exploitation dans les principaux secteurs d'activités agricoles aidés, et jusqu'à 150% pour les céréaliculteurs et les éleveurs de vaches laitières.

Promouvoir les filières socio-économiques porteuses

L'embouche bovine et la production laitière périurbaine

L'embouche bovine se développe actuellement autour des grandes villes du nord Cameroun avec le tourteau de coton et certaines cultures fourragères comme compléments protéiques, les compléments énergétiques étant essentiellement les céréales produites localement (maïs, sorgho). Les principaux acteurs de ces activités sont en fait des fonctionnaires et des hommes d'affaire soucieux de faire fructifier leurs avoirs.

C'est pourtant une activité rentable accessible aux populations défavorisées. Cependant il n'est pas aisé de maîtriser les rations alimentaires. Par ailleurs, problème récurrent dans le secteur rural et particulièrement pour l'élevage considéré « à risque », le financement des activités (acquisition du fonds de roulement) est difficile à trouver.

L'activité laitière quant à elle est florissante autour des grandes villes du nord, ainsi qu'à Bamenda, avec un secteur semi-industriel (usine KOSSAM à Ngaoundéré et SOTRAMILK à Bamenda) et un secteur de vente en porte à porte et les marchés en ville (Maroua, Garoua, Ngaoundéré, Bamenda). Les acteurs en sont pour l'essentiel les éleveurs sédentaires installés suffisamment près de ces centres urbains.

Le développement de ces activités passe par la vulgarisation des thèmes techniques relatifs à la production, à la conservation et à la transformation (du lait notamment).

Compte tenu du rôle important que les femmes jouent dans le développement d'un certain nombre de filières d'élevage (filière lait traditionnelle, filière avicole villageoise, élevage de petits ruminants), mais aussi dans le domaine particulier de la sécurité alimentaire, l'on mettra en œuvre des actions visant plus particulièrement les femmes au niveau de tous les programmes.

Ces actions porteront surtout sur l'information et la formation des femmes pour leur permettre de développer leurs activités de production, de conditionnement, de stockage et de commercialisation de leurs produits, notamment laitiers, et d'en tirer les meilleurs revenus.

Cependant, cela nécessite une meilleure connaissance du niveau d'implication des femmes dans les différentes filières de production et de leurs contraintes, afin de dégager les actions spécifiques les concernant. Il s'agira par ailleurs de promouvoir une meilleure représentation des femmes aussi bien dans les structures d'encadrement du monde rural que dans les organisations professionnelles et interprofessionnelles, institutions privilégiées de représentation et de concertation au niveau des différentes filières.

Extrait de la Stratégie Sectorielle de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales (Page 39)

¹ Agir ici, Confédération paysanne, *Aides agricoles : autopsie d'un système inégalitaire*

Dans le même temps, les aides directes augmentent jusqu'à composer aujourd'hui la part principale du revenu agricole. Deux chiffres sont très révélateurs de cette situation invraisemblable : alors que le revenu de la « ferme France » est de 11,5 milliards d'euros chaque année, les agriculteurs reçoivent en moyenne entre 11 et 12 milliards d'euros de soutiens publics chaque année, dont 8 à 9 milliards d'aides directes.

Si une telle politique de soutien à la production contribue à améliorer les conditions de vie des producteurs européens, elle a forcément un impact sur les filières des pays destinataires des produits ainsi subventionnés, dans la mesure où les productions locales ne bénéficient pas des mêmes avantages.

Au Cameroun, par exemple, les producteurs de lait ne bénéficient pas de subventions directes de l'Etat. Dans ces conditions, le litre de lait frais produit est vendu entre 250 Fcfa et 350 Fcfa en fonction de la saison. Sur le même marché, le litre de lait reconstitué à base de lait en poudre importé revient à 200 Fcfa. Un coût nettement inférieur au prix de vente du lait local.

L'exemple des subventions prévues dans la PAC européenne devrait servir de balise aux décideurs des pays comme le Cameroun dont l'UE est le premier partenaire économique. Dans un contexte où le producteur est dépourvu de capitaux nécessaires pour la réalisation des investissements indispensables au développement de la filière lait, l'intervention financière de l'Etat est incontournable pour la réalisation des infrastructures, le financement de la recherche, la création d'un environnement de production incitateur, etc.

5.2.2. Un protectionnisme à peine voilé

Alors que les règles du commerce international régies par les accords de l'OMC tendent à consacrer l'ouverture des marchés et la libéralisation des échanges commerciaux par la réduction voire l'élimination des barrières tarifaires, on assiste au niveau des pays développés, à une politique de substitution des tarifs douaniers par des barrières non tarifaires, particulièrement l'utilisation des barrières sanitaires et phytosanitaires.

Au niveau de l'OMC, l'accord SPS qui fixe comme références les normes internationales fournies par les institutions internationales spécialisées : la Commission du Codex Alimentarius pour la santé humaine, l'Office international des Epizooties (OIE) pour la santé animale et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), affecte le commerce des plantes vivantes et les fleurs (92% du commerce affecté), les viandes et abats comestibles (97%), les autres produits d'origine animale (85%), les huiles (81%) et les poissons et les crustacés (80%).

Dans le cas des échanges avec l'Union européenne, une nouvelle réglementation en matière de contrôle des denrées alimentaires est appliquée depuis le 1er janvier 2006. Bien qu'étant avant tout une réglementation intérieure aux pays membres de l'Union européenne, la Commission européenne précise qu'elle s'applique aussi aux pays tiers souhaitant exporter vers le marché européen. D'importants moyens ont

été déployés par la Commission européenne pour rendre les autorités compétentes capables d'effectuer les contrôles de manière efficace.

Généralement, les normes appliquées par l'UE sont plus restrictives que celles du Codex Alimentarius comme le montre l'analyse qui suit. L'une des principales conditions d'accès au marché européen est que les importations agricoles ne doivent pas dépasser les Limites Maximales de Résidus (LMR) de pesticides fixés par la Commission européenne. La comparaison de la réglementation de l'UE en matière de LMR avec celle du Codex montre que :

- Le nombre de substances prises en compte par l'UE est infiniment plus important que celui du Codex. Les listes de l'UE comprennent souvent plus de 100, voire 150 pesticides par produit, alors que celles du Codex sont souvent limitées à quelques dizaines.
- Les normes européennes sont généralement plus contraignantes quand on compare les LMR pour les substances qui sont notifiées simultanément par les deux instances.

La montée en puissance de la question des normes et leur utilisation comme barrières non tarifaires dans les échanges commerciaux tend à fragiliser la position des pays en développement. Les raisons de cette fragilisation sont multiples :

- Les produits agricoles sont les plus touchés par les restrictions sanitaires. Or, ils constituent généralement la part la plus importante des exportations des pays en développement.
- Une menace potentielle à la diversification de la production et des exportations, notamment en ce qui concerne les fruits et légumes, les huiles, la viande et les produits de la pêche, qui sont les produits sur lesquels les contraintes SPS sont les plus fortes.
- Les problèmes posés par le respect des normes : l'exigence du respect des normes entraîne d'une part l'arrêt pur et simple des exportations non conformes aux normes des pays destinataires, et d'autre part le renchérissement des coûts de mise aux normes avec la perte de compétitivité que cela entraîne.
- La faible capacité d'expertise des pays en développement et des pays moins avancés qui se manifeste principalement à trois niveaux :
 - o La difficulté qu'ils éprouvent à participer aux travaux normatifs en raison de la limitation des ressources financières, humaines et techniques. De ce fait, les normes internationales sont souvent en totale inadéquation avec leurs méthodes de production et leurs contraintes environnementales, techniques et financières.
 - o La difficile contestation des normes imposées : un délai de 60 jours est accordé pour contester un standard. Ceci requiert des données épidémiologiques, toxicologiques et de surveillance que ne peuvent avoir les PMA du fait de l'insuffisance de leurs moyens.
 - o Une procédure de règlement des différends inadaptée aussi bien au niveau des moyens techniques et financiers nécessaires pour déposer une plainte, qu'au niveau des procédures généralement très longues avec des mesures compensatoires en cas de gain de cause très peu avantageuses.

Pour ce qui concerne les échanges commerciaux de produits laitiers, le déficit infrastructurel des pays de la CEMAC risque de rendre difficile leur accès aux

exigences de qualité du marché européen. De même, ils ne disposent pas de laboratoires pour analyser la qualité des produits laitiers dont ils sont essentiellement importateurs. Ce qui réduit leurs capacités de régulation des flux de produits laitiers par les normes.

5.2.3. Les APE, menace sur l'agriculture familiale

Les négociations ouvertes entre l'UE et les ACP depuis le mois de septembre 2002 visent l'instauration d'une zone de libre échange entre les deux blocs. Elles mettront un terme aux préférences dont bénéficiaient les produits ACP pour l'accès sur le marché européen. Il importe de remarquer que sous le régime des préférences, les produits laitiers faisaient partie des quelques produits des ACP soumis aux droits de douanes pour l'accès sur le marché européen.

La question qui se pose est celle de savoir si l'élimination des droits de douane sur les produits laitiers dans le cadre des APE devrait constituer une opportunité de développement de la filière et de renforcement de l'agriculture familiale, base de production du lait ? La réponse à cette question est négative.

Premièrement, parce que la faiblesse de l'offre en lait des pays de la CEMAC fait qu'il ne dispose de matières à commercer dans ce domaine avec l'UE.

Deuxièmement, les exigences de qualité devraient constituer un autre obstacle dans la mesure où les producteurs et les usines locales sont loin d'être capables de les satisfaire.

Troisièmement, parce que l'élimination des droits de douane sur les produits laitiers européens va certainement entraîner une augmentation des quantités importées. En effet, l'application des APE entraînera des pertes de recettes douanières générées à partir du lait et des produits laitiers estimées à 5,46 milliards de Fcfa pour l'ensemble des pays de la zone CEMAC¹. Par ailleurs, les prix de vente du lait et des produits laitiers importés devraient diminuer et les rendre plus accessibles aux bourses faibles. Alors que parallèlement, les capacités de production locales ne seront pas améliorées en raison des pertes de recettes douanières qui devraient réduire la capacité d'investissement de l'Etat. En définitive, la compétitivité des produits locaux devrait en souffrir.

Selon l'étude d'impact sur l'agriculture de la CEMAC et São Tomé et Príncipe d'un Accord de partenariat économique avec l'Union européenne montre que *« L'annulation complète des droits de douane sur les importations agricoles et agro-alimentaires induit une aggravation de la pauvreté au Cameroun... Il ressort des résultats des simulations que la pauvreté augmente le plus dans le scénario ... où l'on suppose que les pertes de recettes douanières sont compensées par des ponctions sur les ressources d'investissement afin de financer la dépense publique. La hausse du taux de TVA comme mécanisme de compensation se traduit par une augmentation médiane de la pauvreté. Comme conséquence sur l'impact différencié sur les revenus factoriels, l'aggravation de la pauvreté est essentiellement ressentie*

¹ Source : GRET 2006

parmi les populations rurales... Toutefois, la profondeur et la sévérité de la pauvreté s'accroissent aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.¹ »

Table 17 : Estimation des pertes de recettes fiscales en cas de signature d'un APE CEMAC-UE

Pays	Pertes en Fcfa	% par pays
Tchad	324 080 366,20	6%
Cameroun	2 131 127 764,68	39%
RCA	119 148 466,78	2%
Guinée	312 220 226,34	6%
São Tomé	41 525 357,89	1%
Gabon	1 446 675 555,30	26%
Congo	1 088 763 550,87	20%
Total CEMAC	5 463 541 288,06	100%

Source : GRET 2006

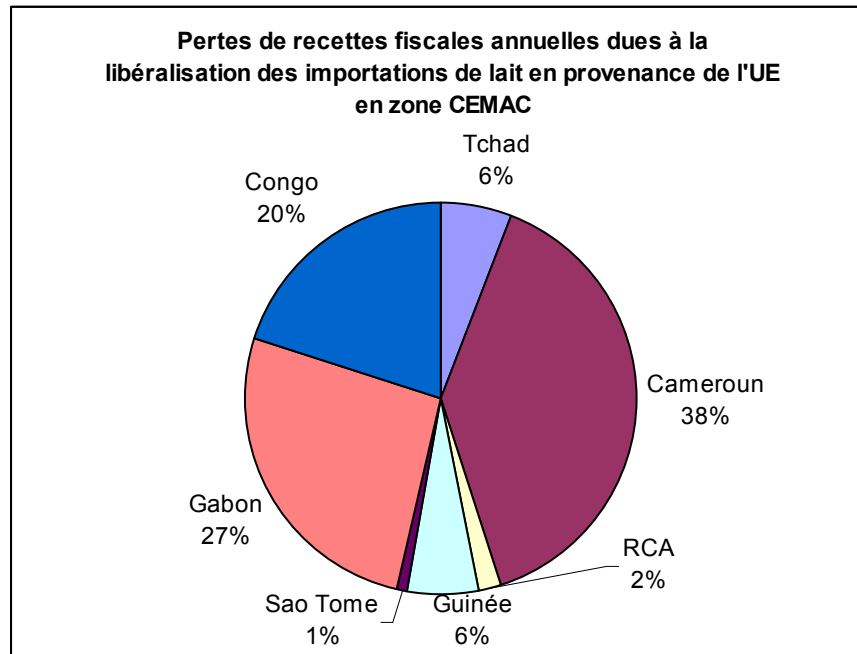


Figure 12 : Répartition des estimations de perte de recettes fiscales par pays de la zone CEMAC en cas de signature d'un APE

¹ Impact sur l'agriculture de la CEMAC et São Tomé et Príncipe d'un Accord de partenariat économique avec l'Union européenne. Emmanuel DOUYA, Bénédicte HERMELIN, Vincent RIBIER. GRET, CIRAD 2006.

La révolution blanche en Inde :

Un exemple à suivre !

L'expansion générale de l'industrie laitière en Inde, qui a commencé au début des années 70, est connue comme révolution blanche. « Avec une production qui frôle désormais les 85 millions de tonnes, l'Inde est devenue le premier pays producteur de lait dans le monde. Cette croissance a été le fruit d'une politique volontariste de l'Etat qui a compris l'importance d'une activité qui permet d'alimenter la population, de fixer les populations rurales et d'accroître le niveau de vie des producteurs. On estime qu'aujourd'hui l'élevage occupe environ 20 millions d'individus soit 5% de la population active du pays.

Pour atteindre ces objectifs, l'Inde a développé à partir de 1970 une puissante organisation coopérative, le National Dairy Development Board (NDDB), ayant compétence sur l'ensemble des Etats de l'Union. Le NDDB a lui-même mis en place ou soutenu progressivement toutes les composantes de la filière : organisation de producteurs, organisations professionnelles, écoles et centres de formation, sociétés d'ingénierie, fabricants de matériel, etc. Par ailleurs, l'Inde (principalement le NDDB) a bénéficié pendant toute une période de l'appui de la Banque Mondiale et de l'Union européenne au travers des opérations « Flood I, II, et III. » L'opération « Flood » (Inondation !) est une entreprise de grande envergure, même si elle ne représente que 63% de la production laitière et 22 % du lait commercialisé en Inde. C'est à elle que nous allons nous intéresser, car c'est elle qui s'adresse aux petits producteurs. C'est donc elle qui pourrait sans doute nous inspirer pour accompagner les éleveurs traditionnels au Cameroun.

« En 1996, l'opération « Flood » touchait 9,3 millions de producteurs qui fournissaient en moyenne 10 900 tonnes de lait par jour, par l'entremise de 55 042 coopératives villageoises, à 170 unions de producteurs laitiers (UPL) ». Si nous analysons ces chiffres, nous voyons qu'un producteur fournit en moyenne 1 ou 2 litres par jour, et qu'une coopérative laitière collecte chaque jour en moyenne, environ 200 litres par jour. Des réalités, qui a priori, ne sont pas hors de portée des éleveurs traditionnels Camerounais.

Dans les années 70 (début de l'opération « Flood »), l'Inde a suivi « une politique de développement qui privilégiait fortement la substitution aux importations (politique qui est restée essentiellement la même jusqu'en 1991). C'est donc cette période qui nous intéresse. Surtout qu'aujourd'hui, les petits producteurs sont à nouveaux menacés par le libéralisme du pouvoir.

Dans le secteur laitier, il a été décidé de faire appel à des coopératives de production pour développer l'industrie laitière et rendre la substitution aux importations aussi efficace que possible. Les produits laitiers subventionnés au titre de l'aide alimentaire devraient ensuite être vendus aux prix du marché et le produit de la vente devrait être affecté au financement de l'opération « flood ».

Ces mesures ont permis de réduire les risques de fluctuation des prix pour les producteurs, les petits négociants et les établissements privés de traitement de lait. La croisement de vaches locales avec des espèces élevées spécifiquement pour la production laitière a fourni la technologie qui a permis un accroissement rapide de la production de lait et l'opération « Flood » a donné l'exemple de grands établissements modernes de traitement du lait recevant la matière première d'un grand nombre de petits producteurs bien organisés fournissant une petite quantité de lait.

L'opération « Flood » représente la caractéristique inhabituelle d'être « un projet de développement intégré » fondé sur un seul produit. L'opération « Flood » a présenté des avantages très clairs pour les femmes et leurs enfants. Pour les paysans sans terre qui possèdent ou ont pu acheter une vache laitière, cette opération a été une aubaine. En collaboration avec les ONG, l'opération « Flood » a permis de créer 6 000 sociétés coopératives laitières de femmes et de dégager des revenus plus élevés pour certaines d'entre elles. » En augmentant les revenus des familles, « elle a permis d'accroître le nombre d'enfants scolarisés (spécialement les filles). »

Ces quelques éléments sont là parce qu'il nous semble qu'il y a de nombreux éléments comparable entre les populations cibles, celle de l'Inde dans les années 70-90 et celle du Cameroun. Ils sont une invitation à mettre en place une politique volontariste en faveur de la filière lait et des éleveurs traditionnels.

Au Cameroun, il est possible de créer des mini-laiteries dans de nombreux petits villages et villes du Cameroun. Comme nous le lisons dans les recommandations, elles sont porteuses et très importantes pour le développement de la filière car sans transformation, il n'y a pas demande de lait, ni de production. Cependant, dans ce rapport, nous avons vu comment les mine-laiteries sont fragilisées par la concurrence de lait importé subventionné. La filière doit être protégée de la concurrence déloyale. Il suffirait pour cela d'introduire une taxe significative sur l'importation du lait en poudre.

Chapitre 6 :

Recommandations

Au terme de l'analyse effectuée et au regard de la similitude entre la situation observée pour la filière laitière avec plusieurs autres filières de production agricole, le de développement de cette filière passe forcément par :

6.1. La subvention de la production laitière

Au regard des contraintes observées, seule l'intervention de l'Etat, à travers l'injection de financements importants sous forme d'investissements pour les infrastructures et de subventions, peut sauver cette filière. En termes de subvention, on pourrait envisager deux formes de subventions : les subventions directes et indirectes.

Les subventions directes pourraient être de trois types :

- les subventions d'insertion pour aider les jeunes éleveurs à intégrer l'activité de production bovine et laitière. Une telle subvention pourrait aussi contribuer à créer les conditions pour limiter les migrations d'éleveurs (la transhumance) ;
- la garantie à la vente pour augmenter la compétitivité de la production locale, réduire le coût de vente et accroître la production ;
- la prime à la production, pour réduire les coûts de production supportés par le producteur et ainsi améliorer son revenu. Cette mesure vise à réduire de manière directe la pauvreté au sein des acteurs de ce secteur.

Les subventions indirectes quant à elles pourraient consister en :

- la subvention des intrants pour réduire le coût de vente au producteur ;
- l'exonération temporaire, suivie d'une imposition légère des droits de douane à l'importation de l'outillage agricole et du matériel de production ;
- le financement de la recherche ;
- l'amélioration des conditions de mise en marché des produits.

6.2. Le contingentement de lait

Il est question ici de limiter les quantités de produits laitiers qui entrent dans le pays en tenant compte de la double exigence de promotion de la production locale et de satisfaction des besoins de consommation des populations. La réduction des importations doit alors être progressive et contrôlée.

6.3. La promotion de la consommation de lait et de lait produit localement en priorité

Il est question ici de mener des campagnes de sensibilisation des consommateurs sur l'utilité de la consommation du lait pour la croissance des enfants et pour l'équilibre alimentaire de tous. Des slogans peuvent être conçus et largement diffusés à travers différents outils et canaux de communication.

De même, il est question ici de renforcer les capacités marketing des opérateurs de la filière en vue de l'amélioration, aussi bien de l'assortiment de leurs produits que de leur distribution.

6.4. La bonne gouvernance de la filière

Il s'agit ici de :

- Procéder d'abord à une distribution équitable des ressources allouées au budget du Ministère de l'élevage des pêches et des industries animales. De manière générale, une part importante du budget est affectée aux charges de fonction du Ministère. Les investissements sont relégués au second plan avec de maigres ressources.
- De veiller à l'utilisation effective des fonds mis à la disposition des projets pour la réalisation des objectifs poursuivis. En clair, prendre des dispositions pour, si non supprimer la corruption et les détournements des ressources, du moins les réduire à des proportions moins dommageables.
- La réalisation des choix stratégiques et opérationnels les plus pertinents pour le développement de la filière. Les objectifs des projets financés par les fonds de la coopération et de la remise de la dette doivent tenir compte des priorités de la filière. Ces priorités doivent être définies en tenant compte de la nécessité de l'accroissement de la production et de la promotion de la transformation. Des exemples pourraient être (i) le développement des petites unités de production laitières intensives, (ii) la promotion des petites usines de transformation adaptées aux capacités de production locales et proches des zones de production.

6.5. La prise en compte des exigences de développement de la filière laitière dans la définition des politiques de coopération économique.

Les pays de la zone CEMAC sont engagés pour la plupart d'entre eux dans plusieurs processus de négociation de la coopération économique qui intègrent l'agriculture : dans le processus d'intégration régionale, dans les négociations des APE, dans les négociations multilatérales à l'OMC.

Il s'agit pour les pays de la CEMAC de s'impliquer dans ces différents processus sur la base des priorités de développement clairement identifiées. Les positions de

négociation doivent être construites sur les politiques de développement préalablement élaborées.

Enfin, les accords doivent prendre en compte la multifonctionnalité de l'agriculture et l'exclure de la libéralisation anarchique du commerce mondial en cours. Afin de réduire la pauvreté et de sauvegarder la principale source de revenu de millions de personnes.

Références bibliographiques

- 📁 Booto A NGON C., *L'état des lieux du secteur laitier au Cameroun*, février 2003.
- 📁 Crêtes - ACDIC, *Rapport d'enquête sur les habitudes de consommation des produits alimentaires au Cameroun*, mai 2006.
- 📁 C. Broutin, K. Sokona, A. Tandia, M. Ba, *Paysage des entreprises et environnement de la filière lait au Sénégal*, septembre 2000.
- 📁 Dièye, A. Faye, *Le lait et l'argent du lait*, Coraf Action n.29 décembre 2003.
- 📁 Dr. Molou Doré, *Filière lait en Guinée*, Niger 2005.
- 📁 Dr. Patrick Cunningham, Dr. Imakando, N. Mohamed, *Cost-benefit and Best Practices of Tadu Dairy Cooperative Sociaty (TDCS)* April, 2001.
- 📁 Emmanuelle Bonnet, *Etude sur l'approvisionnement en lait de la ville de Garoua*, juillet 2001.
- 📁 Fédération des Unions des groupes d'initiative commune des producteurs laitiers de l'Adamaoua (FEKOSSAM), *La laitière de l'Adamaoua*, août 2003.
- 📁 J.-C. Lambert, *L'approvisionnement en lait et produits laitiers dans les grands centres urbains*.
- 📁 Kamna Mathias, *Mise au point d'une étude technique de fabrication de fromage à base de soja*, Mémoire de fin d'étude, juillet 1999.
- 📁 Maurice Oudet, *Analyse du secteur laitier et des conséquences des importations de lait sur la production locale*, juillet 2005.
- 📁 Ministère des ressources animales, *Présentation de la filière lait au Burkina Faso*, mai 2005.
- 📁 Pr. Victor TSAPI, *La vache, la viande et le lait dans l'Adamoua : pour la redynamisation d'une industrie « négligée »*.
- 📁 P.H. Bayemi, M.J. Bryant, B.M. Perena, J.N Mbanya, D. Cavestany, E.C. Webb, *Milk production in Cameroun*, juin 2005.
- 📁 Rachel JUNG, Marc DEBELS, *Mission Economique de Yaoundé*, décembre 2003.
- 📁 A. DOUFFISSA, *L'élevage bovin dans le Mbéré*, ORSTOM, 1993.
- 📁 Ministères de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales, *La stratégie sectorielle de l'élevage des pêches et des industries animales*, octobre 2002.
- 📁 Emmanuel DOUYA, Bénédicte HERMELIN, Vincent RIBIER, *Impact sur l'agriculture de la CEMAC et São Tomé et Principe d'un Accord de Partenariat Economique*, GRET - CIRAD, Mars 2006.

Annexes

Annexe 1 : Quelques définitions

Le lait de consommation

- ✉ Le lait cru : c'est le lait le plus connu et sans doute le plus commercialisé dans le Nord du pays.
- ✉ Le lait pasteurisé : c'est un lait qui a été porté à une température donnée, y a été maintenu pendant un temps déterminé. L'action combinée de la température et du délai étant juste suffisante pour détruire les bactéries pathogènes que peut véhiculer le lait.
- ✉ Le lait stérilisé : il s'agit du lait qui peut se conserver indéfiniment tant que le conditionnement reste inviolé. Pour cela, il faut détruire toutes les bactéries que peuvent contenir le lait.
- ✉ Les laits de semi-conserve ou lait U.H.T. : en comparant le lait pasteurisé et le lait stérilisé, on peut dire que le premier est plus près du lait d'origine, mais sa conservation est limitée ; le second se conserve presque indéfiniment, mais son goût, par rapport au lait d'origine, est altéré. Le lait de semi-conserve, quasi stérile et sans altération de goût, est à mi-chemin entre les deux. Il est obtenu par un procédé de chauffage par contact direct lait-vapeur. Ce lait, traité à ultra haute température (U.H.T) est par la suite conservé dans un conditionnement aseptique et on obtient alors le lait *U.H.T.*

Le lait de conserve

- ✉ Le lait concentré : il s'agit d'un produit concentré, suite à l'élimination d'une partie de l'eau. L'élimination de l'eau se réalise par une ébullition sous vide, dans des concentrateurs à corps unique, ou à plusieurs corps, avec éventuellement thermo compression des vapeurs retirées des corps précédents. Après un traitement ultérieur par stérilisation, des boîtes remplies de concentré, on obtient *le lait concentré stérilisé* ou par addition du sucre qui augmente la pression osmotique, et on obtient *le lait concentré sucré* (véritable confiture de lait).
- ✉ Le lait en poudre : il est obtenu par une élimination quasi-totale de l'eau du lait.

Le fromage

- ✉ Le fromage est un produit obtenu après coagulation du lait et après la séparation du liquide, le sérum, qui exsude du caillé, plus ou moins spontanément. Il existe plusieurs types de fromages qu'il serait illusoire de vouloir classifier dans ce travail.

Le beurre

- ✉ Le beurre est un produit renfermant au moins 82% de matières grasses provenant du lait (ou de la crème), le reste étant constitué d'eau et d'extraits secs non gras (caséine, lactose, sels minéraux).

Les autres produits

- ✉ Les laits écrémés en poudre destinés à l'alimentation des hommes ou des animaux (veaux, vaches laitières, porcs, volailles, etc.) et les sous-produits du lait écrémé utilisés soit dans l'industrie chimique, matières plastiques en particulier, soit dans l'industrie alimentaire (ce sont les caséines et les caséinates).
- ✉ Les sérums destinés à l'engraissement des porcs, à la préparation de composants pour l'industrie alimentaire (boulangerie, biscuiterie, charcuterie, chocolaterie, fabrication de laits humanisés ou maternisés, de potages déshydratés, de conserves, etc.) ou dans l'industrie pharmaceutique.
- ✉ Les laits fermentés et les desserts lactés : le plus répandu est le yaourt qui peut être nature, aromatisé ou aux fruits. Mais les desserts lactés ont aussi pris de l'importance comme les crèmes-caramels, les gâteaux riz, les pâtisseries à base de lait, etc.
- ✉ Les laits spéciaux et produits diététiques : il s'agit ici essentiellement des laits concentrés ou des laits en poudre, dits infantiles, dont on corrige le pH par addition d'acides organiques ou du jus de citron et la teneur en glucides par addition de sucre, ou du miel, voire d'amidon. Ces laits sont destinés à l'alimentation des jeunes. Mais il existe aussi des laits diététiques pour nourrissons, dans lesquels on a substitué à la matière grasses d'origine, une matière grasse végétale, la substitution pouvant être totale ou partielle.

Annexe 2 : Arbre a problèmes de la filière lait

Annexe 3 : Répartition du cheptel bovin

